

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

Goudjil rappelle le rejet par l'Algérie de "toute forme d'ingérence" dans les affaires intérieures du pays

P. 3

SAHARA OCCIDENTAL

Rahabi : «la stabilité de la région nécessite une solution définitive à la question du Sahara occidental»

P. 24

LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Préparatifs pour l'acquisition et la distribution du vaccin

Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, a présidé, dimanche, un conseil interministériel consacré à l'évaluation de la situation épidémiologique liée à l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) ainsi que les dispositions à prendre en prévision de l'acquisition du vaccin anti-Covid, indique un communiqué des services du Premier ministre. A l'issue, il a été décidé la mise en place de deux Task force : La première d'ordre sanitaire, présidée par le ministre de la Santé, a pour mission de "proposer la stratégie d'acquisition du vaccin, le plan de vaccination à mettre en œuvre ainsi que la préparation du personnel appelé à être mobilisé dans la campagne de vaccination". La seconde Task force, présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, est chargée de "préparer l'organisation de la logistique nécessaire au transport, au stockage et à la distribution du vaccin", conclut le communiqué.

P.p 10-24

DKnews/APS



EDUCATION NATIONALE

Scolarisation à double vacation dans les primaires : se passer "si nécessaire" des cours dispensés les samedis (ministère)

P. 4

CNL - ANEP

Accord pour la promotion commerciale de supports et service

P. 6

AFFAIRE DU GROUPE CONDOR

Cinq ans de prison ferme contre Ouyahia et Sellal

P. 24

SANTÉ

DON DE REIN

Comment ça se passe ?

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE-ALLER)

Le CRB et le MCA se positionnent pour la qualification

P. 21



LITTÉRATURE

Décès de l'écrivain Nadir Assari

P. 16

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un terroriste armé se rend aux autorités militaires à Tin Zaouatine

P. 24

BATNA

Pr. Leila Mekhnach installée à la tête de l'Ecole nationale supérieure des énergies renouvelables



La professeure Leila Mekhnach a été installée dimanche à la tête de l'Ecole nationale supérieure des énergies renouvelables, de l'environnement et du développement durable à l'Université de Batna II (Mustapha Benboulaïd), a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Organisée à l'Université de Batna II, la cérémonie d'installation a été présidée par le directeur général de l'Enseignement et de la Formation supérieurs au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Boualem Saidani, en présence du wali de Batna, Toufik Mezhoud, des recteurs des universités Batna I et II, et nombre de cadres de l'Ecole.

L'accent a été mis, à cette occasion, sur l'importance de cette école dédiée à la formation dans le domaine des énergies renouvelables et propres.

Première du genre au niveau national, l'Ecole qui porte le nom du chercheur et ancien ministre de l'Enseignement supérieur, feu Abdelhak Bererhi, avait été inaugurée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad lors de sa dernière visite dans la wilaya de Batna le 21 octobre dernier.

TRIBUNAL DE ROUBA

Les victimes de l'accusé Halimi Mohamed appelées à se manifester

Le juge d'instruction près le tribunal de Rouiba (Est Alger) a invité toute personne ayant été victime de l'accusé Halimi Mohamed à se rapprocher des services de la 2^e chambre près la même juridiction aux fins de dépôt de plainte, a indiqué dimanche un communiqué des services de la Sûreté de wilaya d'Alger. Après avoir pris connaissance du dossier de Halimi Mohamed, poursuivi pour usurpation de qualité dont les conditions d'octroi sont fixées par les pouvoirs publics, le juge d'instruction à la 2^e chambre près le tribunal de Rouiba invite toute personne ayant été victime d'escroquerie ou ayant traité avec l'accusé, à se rapprocher de ses services au niveau de la même juridiction aux fins de dépôt de plainte, précise la même source.

ANNABA

Saisie de 3 grammes de cocaïne et 36 comprimés psychotropes

La brigade de sécurité extra-muros de Sidi Salem, commune d'El Bouni dans la wilaya d'Annaba a saisi trois (3) grammes de cocaïne et 36 comprimés psychotropes en possession de 2 individus, âgés de 33 et 34 ans, a-t-on appris dimanche, du commissaire principal de police auprès de la sûreté urbaine extra-muros de Sidi Salem, Rédha Djahel.

Les suspects avaient également en leur possession des substances utilisées pour mélanger la cocaïne en vue de sa commercialisation illicite, une balance électronique et une somme de 180.000DA (revenus de la commercialisation illicite de drogue), selon la même source.

Les personnes arrêtées seront présentées devant le procureur de la République près tribunal d'El Hadjar dès l'achèvement de l'enquête, a-t-on précisé.

DJELFA - COVID-19 Mobilisation de plus de 500 pompes et 50 citernes par le HCDS



Le Haut commissariat au développement de la Steppe (HCDS), dont le siège est sis à Djelfa, a mobilisé plus de 500 pompes et 50 citernes équipées de pompes à jets, depuis le début de la lutte commune contre l'épidémie du nouveau corona virus, a-t-on appris, dimanche, auprès d'un responsable de cette organisme.

"D'importants équipements et moyens relevant du Haut commissariat au développement de la Steppe ont été mobilisés, en guise de contribution à l'effort de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus, à travers de nombreuses communes des wilayas steppiques", a indiqué à l'APS, le responsable de la structure, Mustapha Amedjkouh, en marge d'une journée de sensibilisation contre la COVID-19, organisée au siège du HCDS. Il a fait part de la mobilisation pour les opérations de désinfection, outre les ressources humaines du HCDS, de près de 500 pompes et 50 citernes équipées de pompes à jets, destinées à un nombre de communes à travers les 25 wilayas steppiques, relevant du HCDS.

Le responsable a signalé la réalisation de ces opérations de désinfection, en coordination avec différents partenaires, représentés notamment par les services de la protection civile, la sûreté nationale, les services agricoles et des entreprises économiques publiques, outre différents acteurs du mouvement associatif local et national, des anciens scouts et l'association des doyens des scouts musulmans algérien (SMA).

Cette Journée de sensibilisation sur les "moyens de prévention de la Covid-19" a donné lieu à la distribution de brochures d'information sur le sujet aux travailleurs du HCDS.

CONSTANTINE

2 fonctionnaires de la commune devant la justice pour corruption



Deux fonctionnaires de la commune de Constantine ont été présentés à la justice par les services de police judiciaire de la 7^{ème} sûreté urbaine pour "abus de pouvoir", "demande d'avantage indu" et "tentative de détournement d'argent public", a indiqué dimanche un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Selon la même source, l'affaire a été ouverte à la suite de la plainte d'un marchand de gros de fournitures bureautiques et informatiques pour demande d'avantage indu faite par deux fonctionnaires de la commune de Constantine qui voulaient gonfler des factures d'achat de 1.900 cartables et en percevoir l'écart des prix.

Les deux fonctionnaires, âgés de 40 ans qui sont une cheffe de service et le financier du même service ont tenté de faire pression sur le marchand par le pouvoir de leur fonction d'ordonnateur, a précisé le communiqué. Les enquêteurs ont réussi à interpeller les deux fonctionnaires indécents en flagrant délit de perception d'avantage indu au moment de sortir du local de leur victime. Un dossier pénal a été constitué à l'encontre de deux mis en cause, présentés devant le parquet, a ajouté le communiqué.

DÉCÈS DE 4 PERSONNES À L'INTÉRIEUR D'UNE VOITURE À SKIKDA

La mort causée par asphyxie au dioxyde de carbone

(source judiciaire)

Le rapport du médecin légiste de l'hôpital de Skikda a révélé que la mort des quatre (4) personnes (deux hommes et deux femmes) vendredi à l'intérieur d'une voiture au lieudit Oued Tandji dans la commune d'Ain Zouit (daïra El Hadaïk) était due à une intoxication au dioxyde de carbone échappant de la voiture, a-t-on appris dimanche auprès d'une source judiciaire.

Selon la même source, les victimes ressentant le froid avaient mis en marche le chauffage de la voiture et en faisant reculer celle-ci le pot d'échappement a été bouché par un tas de terre se trouvant à l'arrière empêchant la sortie de la fumée qui a fini par causer leur asphyxie.

La même source a précisé que lorsque les victimes avaient été découvertes vendredi, près de 12 heures s'étaient écoulées depuis leur mort, selon le rapport du médecin légiste ce qui laisse penser que leur mort monterait aux premières heures de vendredi.

Les victimes sont deux hommes de 30 et 40 ans et deux femmes de 23 et 50 ans, originaires tous de la wilaya de Constantine. Leurs dépouilles ont été évacuées vers la morgue de l'hôpital de Skikda. Le lieudit Oued Tandji se trouve sur un site montagneux isolé près d'une plage interdite à la baignade.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Un mort et 18 blessés en 24h

Une personne a trouvé la mort et 18 autres ont été blessées dans 7 accidents de la route survenus ces dernières 24h dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué un bilan des unités de la Gendarmerie nationale. Ces accidents ont été enregistrés dans les wilayas de Djelfa, Boumerdes, Oran, Adrar, Ghardaïa, Batna et Khenchela, précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants et les boissons alcoolisées, les unités de la Gendarmerie nationale des wilayas d'Ain Defla, d'Oran et d'El Bayadh ont procédé à la saisie de 2564 comprimés psychotropes, 1045 unités de boissons alcoolisées ainsi qu'à l'arrestation de deux individus, ajoute la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Gendarmerie nationale de Beni Fouda (Sétif) ont récupéré 34 têtes d'ovins volées et arrêté deux individus âgés de 38 et 39 ans impliqués dans l'affaire.

UNIVERSITÉ DE TISSEMSILT Inscription de plus de 1.100 nouveaux étudiants

Pas moins de 1.134 nouveaux étudiants ont effectué les inscriptions finales à l'université "Ahmed Ben Yahia El Wancharissi" de Tissemsilt au titre de l'année universitaire 2020-2021, a-t-on appris dimanche du sous-directeur des études en graduation et de la formation continue et des diplômés de cet établissement de l'enseignement supérieur. Le professeur Mohamed Bouras a indiqué, à l'APS, que ces nouveaux étudiants sont répartis sur 8 domaines, en l'occurrence "droit", "sciences économiques, commerciales et sciences de la gestion", "langues étrangères", "littérature arabe", "sciences et technologies", "sciences de la matière", "sciences de la nature et vie" et "sciences et techniques des activités physiques et sportives".

Le même responsable a fait savoir que le taux d'inscription présente et celle à travers la plate-forme numérique au niveau de l'université de Tissemsilt a atteint 93% sur un total de 1.134 nouveaux titulaires du baccalauréat. Avec ces inscriptions, le nombre total des étudiants de cet établissement universitaire dépasse les 9.000 étudiants, a-t-il indiqué ajoutant que les deux x méthodes d'inscription se sont déroulées dans d'excellentes conditions avec l'accompagnement des staffs pédagogiques et administratives de l'université.

D'autre part, quelque 3.000 autres étudiants sont attendus pour la prochaine rentrée, dont ceux préparant leurs mémoires de fin d'études de licence et master à travers toutes les facultés de l'université.

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE Goudjil rappelle le rejet par l'Algérie de "toute forme d'ingérence" dans les affaires intérieures du pays

Le président du Conseil de la Nation par intérim, Salah Goudjil, a rappelé, dimanche, le rejet par l'Algérie de "toute forme d'ingérence dans les affaires intérieures du pays"; invitant les institutions européennes à "faire preuve de plus de discernement" et à "revoir leur manière de traiter les événements", laquelle doit se faire "dans "le strict respect de la souveraineté des Etats"; indique un communiqué du Conseil.

M. Goudjil qui a reçu l'ambassadeur britannique, Barry Lowen, au terme de sa mission en Algérie, a mis à profit cette audience pour rappeler "avec force" le rejet par l'Algérie de "toute forme d'ingérence dans les affaires intérieures du pays, quelle que soit son origine", insistant sur le fait que l'Algérie "ne sera pas conciliante avec de tels actes", note la même source. Lors de cette rencontre, M. Goudjil a invité les institutions européennes à "faire preuve de plus de discernement et à revoir sa manière de traiter les événements conformément aux us et coutumes internationaux et dans le strict respect de la souveraineté des Etats". Par ailleurs, les deux parties ont passé en revue

les relations parlementaires entre les deux pays en insistant sur la nécessité de les rendre "plus dynamiques" à travers notamment "la relance du travail des groupes d'amitié parlementaire et d'œuvrer à leur donner l'impulsion adéquate de manière à assurer l'accompagnement de la coopération établie entre les deux pays et gouvernements à tous les niveaux politique, économique et culturel, ainsi que les échanges à caractère humanitaire", précise le communiqué. Selon la même source, la rencontre a constitué une opportunité pour aborder "les questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment la situation au pays frère la Lybie, le Sahel et la question

du Sahara occidental et le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux résolutions et décisions des Nations Unies". Pour sa part, l'ambassadeur britannique a exprimé ses "sincères sentiments de remerciements et de reconnaissance" aux autorités algériennes pour le "soutien" dont il a bénéficié de leur part durant sa mission, renouvelant à l'occasion la volonté de son pays à "approfondir ses relations et ses échanges avec l'Algérie en développant les perspectives de coopération, principalement dans les domaines de l'économie du savoir, les services financiers et les technologies de pointe", conclut le communiqué.



Des groupes parlementaires, des partis et des syndicats condamnent une "odieuse ingérence" dans les affaires intérieures de l'Algérie

Des groupes parlementaires, des partis politiques et des syndicats ont condamné dimanche les "fausses allégations" contenues dans la résolution du Parlement européen (PE) sur la situation des droits de l'homme en Algérie, exprimant leur rejet de cette "odieuse ingérence" dans les affaires intérieures de l'Algérie.

Dans ce cadre, le groupe parlementaire du Front El Moustakbal a dénoncé la résolution, la qualifiant d'"odieuse ingérence" dans les affaires intérieures de l'Algérie et de "tentative désespérée de déstabilisation de la région en usant de procédés éculés visant à semer la division et le chaos".

Le groupe parlementaire a estimé que la résolution "omet que l'Algérie est un Etat indépendant jouissant de la plénitude de sa souveraineté et qui prône une approche institutionnelle forte et intégrée fondée sur les bases de la glorieuse Guerre de libération nationale et les sacrifices du peuple algérien pour la concrétisation de ses aspirations et son attachement à sa souveraineté et à l'indépendance de son pays". De son côté, le groupe parlementaire du Mouvement de la société pour la paix (MSP) à l'Assemblée populaire nationale (APN) a qualifié la résolution du Parlement européen de "provocation flagrante contre le peuple algérien qui rejette tous les agendas étrangers et qui est attaché à son identité et ses constantes", soutenant que le peuple algérien et les institutions de l'Etat "sont tout à fait capables de régler leurs problèmes et de construire leur avenir sans la moindre tutelle".

Le groupe parlementaire a, à cet égard, appelé à "évaluer l'accord d'association avec l'Union européenne (UE) à la lumière de l'ingérence incessante de son Parlement dans les affaires intérieures de l'Algérie afin de prendre les décisions qui s'imposent". Le groupe parlementaire de Tajamou Amel el-Djazair (TAJ) à l'APN a lui aussi condamné la résolution du Parlement européen, estimant que cet organe parlementaire de l'UE "ignore la nature de la situation politique en Algérie et fonde ses analyses sur des rapports sélectifs de cercles hostiles, adeptes du deux poids deux mesures, qui ne croient pas aux valeurs de la démocratie et des droits de l'homme". "L'ingérence flagrante dans les affaires intérieures du pays est une violation éhontée des principes de l'ONU, notamment ceux relatifs à la non ingérence dans les affaires internes des pays", a-t-il fait observer.

Dans le même cadre, le groupe parlementaire du Parti des travail-

leurs (PT) a qualifié le contenu de la résolution de "style provocateur qui a dépassé les limites du tact diplomatique", appelant à "faire preuve de vigilance et de prudence, à resserrer les rangs, à se rassembler autour des institutions du pays pour affronter de tels harcèlements". Le Parlement européen a "commenté des questions de souveraineté qui ne le concernent pas", a-t-il indiqué, considérant cela "d'ingérence flagrante dans les affaires internes, à travers une malveillance qui a pour source des lobbies haineux envers l'Algérie soutenue par des mercenaires qui se font passer pour des défenseurs des Droits de l'Homme et des libertés".

Dans ce sens, le groupe parlementaire du Front de libération nationale (FLN) au Conseil de la nation a condamné la teneur de cette résolution qui comprend "une série de contrevérités et des allégations sans fondement sur les droits de l'Homme en Algérie", affirmant que son contenu est "erroné". Les auteurs de cette résolution "veulent arrêter le processus de la vie politique et le parcours du changement et du renouveau au sein de l'Algérie nouvelle", a-t-il ajouté, qualifiant la position du Parlement européen d'"ingérence flagrante dans les affaires de l'Etat algérien et de conduite politique inacceptable". Il a appelé les membres du Parlement européen à "consacrer un débat sur ce qui se

passait dans certains pays de l'Union européenne (UE), à savoir les violences faites aux manifestants pacifiques réclamant l'amélioration de leurs conditions de vie ainsi que dans d'autres pays européens où le racisme et l'hostilité envers autrui se sont accrues".

Le groupe parlementaire du Rassemblement National Démocratique (RND) au Conseil de la nation a dénoncé, de son côté, cette résolution qui "dénote grossièrement les véritables intentions politiques coloniales et qui emploie le langage de la haine et de l'arrogance à chaque fois qu'il est question de l'Algérie". La position du PE "s'attaque maladroitement aux institutions de l'Etat et appelle sobriement au chaos afin d'éroder la paix sociale, violer les us diplomatiques et saper intentionnellement les liens entre l'Algérie et les pays de l'UE".

Exprimant son refus "catégorique" de toute forme d'ingérence dans les affaires intérieures, les sénateurs ont condamné "l'évaluation des performances des institutions de l'Etat par des étrangers", tout en invitant les franges sociales à "la cohésion et à la mobilisation autour des institutions pour barrer la route aux malveillants et comploteurs". Dans le même contexte, le groupe des députés sans-étiquettes a dénoncé le contenu de la résolution qualifiée d'"ingérence inadmissible dans les affaires internes, voire une campagne

de diffamation à l'encontre de l'Algérie et une atteinte au peuple et aux institutions". Le même groupe a mis l'accent sur l'impératif pour la société algérienne de "faire montre de cohésion nationale et d'union, de préserver l'identité nationale sous un seul emblème qui réunirait les Algériens sans tenir compte des classes, appartenances et orientations partisanes". C'est dans le même registre que le parti du Renouveau algérien (PRA) s'est exclamé sur la critique faite par le PE qui fait, cependant, un blackout devant "les conditions sensibles dans lesquelles vivent les pays voisins". Le Renouveau algérien s'est également interrogé sur "l'immixtion de certains pays européens qui alimentent des conflits, emploient leurs armes via l'approvisionnement des parties au combat tout en se protégeant politiquement". Preuve à l'appui, le parti cite les violations permanentes des droits de l'Homme dans le Sahara occidental par le régime marocain "soutenu par des pays membres de l'UE". Le parti a refusé "toute tutelle sur le peuple algérien qui a démontré à maintes reprises sa capacité de gérer ses affaires, en rejetant carrément toute ingérence". De son côté, le Front de la bonne gouvernance s'est "indigné" du contenu de la résolution, la considérant d'"ingérence dans les affaires d'autrui, en violation des règles de la souveraineté nationale des Etats au double plan interne et ex-

terne conformément aux principes et objectifs de l'ONU". Le parti Echaab a mis en garde, lui, contre "le piège de la fitna que suscitent toujours les ennemis de l'Algérie sous différentes formes et avec des motifs infondés". Le parti El Fadhr El Djaidid a, quant à lui, relevé que la résolution "n'est qu'une couverture pour s'ingérer dans l'unité du peuple algérien", exprimant "ses appréhensions de l'existence d'un plan de déstabilisation visant l'Algérie" tout en soutenant, en revanche "l'impératif d'organiser un front interne et d'ouvrir un dialogue global pour fermer les portes à toute ingérence étrangère". Pour sa part, le parti Talaia El Houriyat a exprimé "son rejet et son indignation des ingérences manifestes du PE dans les affaires internes du pays", fustigeant, d'autre part, les déclarations du président français sur la situation en Algérie.

Le Syndicat national autonome des Personnels de l'administration publique (SNAPAP) a condamné "fermement" le contenu de cette résolution "pernicieuse" qui "révèle des intentions malicieuses et une tentative d'ingérence dans les affaires internes de l'Etat algérien souverain sur ses terres, voire une atteinte à ses institutions et ses symboles". Le SNAPAP a réitéré son "total" soutien aux institutions de l'Etat algérien et qu'il fera face "à tous ceux qui attendent à la souveraineté nationale".

Le Bureau du Parlement arabe rejette la résolution du PE

Le Bureau du Parlement arabe (PA) a exprimé lors d'une réunion tenue dimanche au siège de la Ligue arabe au Caire, son rejet catégorique de la résolution du Parlement européen (PE) concernant la situation des droits de l'Homme en Algérie, estimant qu'elle émane d'une partie n'ayant ni la qualité ni la compétence pour commenter la question. Affirmant que cette résolution "est une ingérence flagrante dans les affaires intérieures de la Ré-

publique algérienne", le Bureau du PA a rappelé qu'il s'agit de la 2^e résolution émise par le PE concernant l'Algérie en l'espace d'une année. Le Bureau du PA a appelé le PE à "revoir sa position, à respecter la souveraineté de l'Etat algérien, son ordre constitutionnel et juridique et à ne pas s'immiscer dans ses affaires intérieures". De même qu'il a invité le Parlement européen à être à la hauteur de la responsabilité qu'imposent les intérêts communs et les re-

lations stratégiques qui lient l'Union européenne (UE) et les pays arabes. Le Bureau du PA a prôné "l'adoption d'une approche permettant de déboucher sur plateforme commune de dialogue positif entre le PE et les parlements arabes, eu égard au principe de bon voisinage, aux relations de partenariat qui lient les pays arabes et les pays européens et aux questions stratégiques communes de part et d'autre.

Le Parlement panafricain (PAP) condamne la résolution du PE

Le Parlement panafricain (PAP) a condamné dimanche la résolution du Parlement européen sur la situation des droits de l'homme en Algérie, appelant à une solidarité parlementaire africaine face à toute ingérence dans les affaires intérieures des pays africains. Dans un communiqué, dont une copie est parvenue dimanche à l'APS, le PAP a exprimé "son entière solidarité avec le Parlement algérien et sa condamnation des tentatives d'ingérence du Parlement européen, entretenues et attisées par certains milieux nostalgiques de la période coloniale au sein dudit parlement", appelant à une solidarité parlementaire africaine face à toute ingérence dans les affaires intérieures des pays africains. "Le Parlement européen, dans le sillage de ses multiples immixtions et ingérences inacceptables dans les affaires intérieures des pays africains, vient d'adopter, le 26 novembre en cours, une résolution sur la situation en Algérie, dans un comportement paternaliste criard et

rarement égalé", a ajouté le communiqué. Le Parlement panafricain a appelé, par ailleurs, le PE à "reconsidérer son attitude à l'égard des affaires africaines et à reconnaître que les pays africains sont résolument engagés dans une optique de développement multidimensionnel de leurs systèmes pour réaliser le développement et le progrès en faveur de leurs peuples qui aspirent à rendre leur indépendance effective à tous les niveaux et à défier leurs propres systèmes démocratiques, loin de toute tutelle et paternalisme de ceux qui sont la cause principale du sous-développement du continent et le principal obstacle à son progrès et à sa prospérité". Enfin, le PAP a appelé le Parlement européen à respecter ses engagements de non-ingérence dans les affaires africaines, contenus dans les différents textes signés entre les deux parlements".

EDUCATION NATIONALE

Scolarisation à double vacation dans les primaires : se passer "si nécessaire" des cours dispensés les samedis (ministère)

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé dimanche que les écoles primaires fonctionnant à double vacation pourraient se passer "si nécessaire" de dispenser des cours les samedis.

Les établissements primaires "peuvent, si nécessaire, se passer du samedi en répartissant les séances de cette journée, à compter du 5 décembre prochain, sur les cinq jours de la semaine", précise la même source. "Le volume horaire hebdomadaire de chaque groupe pédagogique dans les primaires adoptant le système à la double vacation est réduit de douze (12) heures à dix (10) heures réparties sur les cinq jours de la semaine, suivant le plan d'enseignement et l'emploi du temps", explique la tutelle.



Cette décision intervient en réponse aux multiples requêtes soulevées par des directeurs de primaires fonctionnant avec la double vacation où les enseignants

se trouvent dans l'impossibilité de joindre les classes en raison de la suspension des moyens de transport urbain, public et privé, les week-ends comme mesure préventive pour endiguer l'expansion du coronavirus", indique le communiqué. Cependant, les établissements primaires où les professeurs ne rencontrent pas de problème de transport, "continuent à fonctionner de manière ordinaire sans observer de changement dans les plans exceptionnels d'enseignement", conclut la même source.

ŒUVRES SOCIALES

La prise en charge élargie à l'ensemble des travailleurs du secteur (ministère)

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé dimanche l'élargissement de la prise en charge en matière d'œuvres sociales au profit de l'ensemble des travailleurs du secteur. Dans un communiqué rendu public dimanche, le ministère de l'Éducation nationale a affirmé "avoir décidé d'élargir la prise en charge de toutes

les revendications en matière d'œuvres sociales de façon à contribuer à l'amélioration du pouvoir d'achat des employés et travailleurs affiliés au secteur, conformément aux exigences légales en vigueur". Cette décision, ajoute le communiqué, intervient en réponse "aux demandes insistantes formulées par les employés du secteur

ayant trait aux différentes prestations sociales prodiguées par la Commission nationale ainsi que les Comités de wilayas des Œuvres Sociales, notamment au vu des conditions sociales et sanitaires exceptionnelles par lesquelles passent les travailleurs du secteur en raison de la propagation de la pandémie (Covid-19)".

HABITAT

AADL 2 : plus de 63.000 souscripteurs dans 33 wilayas ont fait le choix du site

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a fait état dimanche de plus de 63.000 souscripteurs ayant fait le choix du site à travers la plateforme numérique depuis le lancement de l'opération hier samedi.

"Depuis le lancement de l'opération du choix du site sur le portail numérique WWW.AADL.COM.DZ, l'AADL fait état de 63.182 souscripteurs ayant fait le choix du site au niveau de 33 wilayas", indique l'Agence dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

En chiffres, un total de 36.192 souscripteurs à Alger ont fait le choix, soit 75%, contre 42% à Bejaia, tandis qu'à Oran 2.225 souscripteurs se sont affichés leur vœu, à Sétif 3.010 et à Skikda 2.680. "L'opération du choix du site est ouverte jusqu'à ce que l'ensemble des souscripteurs aient fait leur choix", précise la même source. Samedi, l'AADL a lancé la dernière opération de choix du site au titre du programme AADL 2 au profit de 101.891 souscripteurs dans 33 wilayas. A noter que la date butoir pour le choix du site a été avancée au 28 novembre, au lieu du 30 préalablement fixé. "Le site étant techniquement prêt et les préparatifs parachevés avant les délais, dans l'espoir de permettre aux souscripteurs d'effectuer leur choix aisément en profitant du week-end", a-t-il expliqué. Le quota de logements proposé au choix à Alger seul inclut 44.457 unités. Selon le DG de l'Agence, Tarek Belaribi, la date butoir pour le choix du site a été avancée au 28 novembre étant donné que "le site électronique est techniquement prêt et les préparatifs parachevés avant les délais". M. Belaribi a fait remarquer que "partout dans les sites proposés, les travaux de réalisation ont débuté depuis quelques mois déjà", avait-il précisé.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

M. Berraki s'enquiert de la mise en œuvre des mesures d'urgence arrêtées

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki s'est enquis, dimanche à Alger, de la mise en œuvre sur le terrain des mesures d'urgence prises lors du dernier Conseil ministériel tenu sous la présidence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable (AEP) l'année prochaine.

Lors d'une réunion d'évaluation tenue en visioconférence avec les directeurs de wilayas et les directeurs de wilayas déléguées, en présence des cadres du ministère, M. Berraki a insisté sur la nécessaire préparation en permanence pour couvrir la demande à travers l'exploitation des eaux souterraines tout au long de l'année.

Soulignant que cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité des mesures d'urgences arrêtées lors du Conseil et de leur mise en œuvre sur le terrain au niveau local, le ministre a rappelé qu'elle avait permis de "se faire une idée sur l'approvisionnement en eau potable et les eaux d'irrigation agricole à travers toutes les wilayas dans le cadre d'une action anticipative et en préparation de l'année 2021, au regard du déficit pluviométrique et de la baisse du niveau des barrages enregistrés durant l'année en cours".

Ce programme d'urgence, a-t-il précisé, garantit la continuité de l'AEP dans toutes les wilayas à travers le recours aux eaux souterraines, d'autant que 20 barrages approvisionnant 18 wilayas ont enregistré "une baisse inquiétante", a ajouté le ministre. A titre



d'exemple, M. Berraki a cité la wilaya d'Alger, qui a bénéficié d'un programme de réalisation de 70 puits de 200 à 400 mètres de profondeur pour l'approvisionnement en eau potable en cas de persistance de la baisse du niveau des barrages, sachant qu'elle compte à hauteur de 50% sur les eaux de surface.

Actuellement, 40 forages sont en cours dans les communes de la capitale, à l'instar de Rouiba, Baraki, Dar El Beida (El Hamiz), Zéralda (Mazafran), Chéraga et Ain Benian, a fait savoir M. Berraki.

La date fixée pour l'achèvement des travaux au niveau des wilayas du pays est février 2021 avec la réception progressive de ces puits, qui seront exploités en cas de panne sur le réseau de distribution

ou de déficit pluviométrique. Ces mesures d'urgence ont été prises pour faire face à une faible pluviométrie durant le prochain hiver à partir d'un "pessimiste" scénario basé sur les prévisions des services météorologiques les mois derniers. Le ministre s'est félicité, à ce propos, de la pluviométrie enregistrée ces deux derniers jours.

Le taux de remplissage des barrages à 39%

A la faveur de ces précipitations, quelque 21 millions m³/jour ont été enregistrés au niveau des barrages, a fait savoir M. Berraki qui a indiqué, en s'appuyant sur les BMS, que les pluies se poursuivront jusqu'à la semaine prochaine.

Après avoir estimé le taux de remplissage des barrages à 39%, le ministre a affirmé les eaux pluviométriques qui profiteront considérablement aux barrages seront enregistrées aux mois de février et mars, selon les études statistiques et hydrologiques réalisées les 20 dernières années. Les pluies actuelles sont bénéfiques pour l'agriculture en termes d'irrigation de plusieurs récoltes ce qui atténue la pression sur les barrages, a ajouté le ministre.

Un groupe de travail interministériel s'attelle à la mise en place d'un programme complémentaire pour la prise en charge des besoins en eau de tous les secteurs, à l'instar de l'industrie, l'agriculture et les services, lequel sera soumis au Premier ministre en vue d'arrêter les décisions adéquates pour

prendre en charge l'approvisionnement en eau au profit de tous les secteurs. En réponse à une question sur le problème des fuites d'eau, notamment non détectées, le ministre a fait état de l'existence de près de 500 micro entreprises sous contrat avec l'ADE et près de 40 autres travaillant avec la SEAL, qui se conforment à un programme hebdomadaire au niveau des wilayas qui est soumis à l'évaluation périodique. Dans la seule wilaya d'Alger, un volume de quelque 15.000 m³/jour a été récupéré durant les derniers jours, a fait savoir M. Baraki, soulignant la poursuite de l'opération pour résorber autant que possible ces fuites et éliminer les perturbations dans l'AEP, et ce, en application des recommandations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le ministre a exploré, dans ce sens, plusieurs perturbations enregistrées l'été dernier en raison de "déficit, volontaire ou involontaire, dans la gestion, et qui a été traité par des changements radicaux au niveau de l'administration".

Dans le même contexte, le ministre a appelé les cadres à veiller obligatoirement à la réalisation des forages de manière urgente et à l'élimination des fuites, tout en bannissant tout ce qui est de nature à alourdir les procédures administratives et constituer des entraves pour les opérateurs. Il a plaidé, par ailleurs, pour l'utilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation agricole.

OUARGLA

Attribution prochaine de 4.500 lots de terrains à bâtir (P/APC)

Un quota de 4.500 lots de terrains à bâtir sera attribué prochainement à leurs bénéficiaires dans la commune d'Ouargla, dans le cadre des lotissements sociaux, a-t-on appris du président de l'Assemblée populaire communale (P-APC).

Une opération de tirage au sort devra "bientôt" intervenir pour la localisation des 4.500 bénéficiaires de parcelles de terrain destinées à l'auto-construction et situées au niveau du quartier Bamendil (périphérie Ouest d'Ouargla), après avoir rendu publique leur liste nominative, a affirmé Boubakeur Azzi, sur les ondes de la radio locale.

Elle s'effectuera, une fois les procédures administratives achevées, en présence des représentants des instances et des comités de quartiers concernés pour garantir une transparence "totale" de l'opération, a-t-il ajouté.

Au moins 1.000 parcelles de terrain, dont les travaux d'aménagement viennent d'être ter-



minés, seront attribués à leurs bénéficiaires comme une première tranche de ce programme d'habitat, indique le même responsable. Ces travaux d'aménagement ont porté no-

tamment sur la réalisation des voies et réseaux divers (AEP, assainissement, électricité et gaz), a-t-il poursuivi. Cette formule d'habitat, qui enregistre un engouement des citoyens,

contribuera à l'éradication de l'habitat précaire, tout en leur assurant des logements décents, estime le P/APC, soulignant qu'une aide financière est accordée par l'Etat aux bénéficiaires pour réaliser leurs nouvelles habitations.

S'agissant de la lutte contre les constructions illicites, l'APC d'Ouargla s'engage à appliquer près de 1.400 arrêtés de démolition sur le territoire du chef-lieu de wilaya, a fait savoir, par ailleurs, M. Azzi, signalant que des mises en demeure ont été adressées aux citoyens concernés au niveau de plusieurs quartiers, tels que Mekhadma, Bouameur, Haï-Ennasr et sur l'axe jouxtant la route menant vers El-Menea (wilaya de Ghardaïa).

Campagne d'entretien du réseau d'assainissement en prévision de la période des pluies

Les services de l'Office national d'assainissement (ONA) de la wilaya d'Ouargla ont lancé une large campagne d'entretien et de nettoyage des réseaux d'assainissement de certaines communes de la wilaya en prévision de la période des pluies a-t-on appris dimanche du directeur de l'antenne d'ONA d'Ouargla Fateh Djebali.

Menée à travers les communes d'Ouar-

glia, Rouissat, Sidi-Khouiled et Ain El-Beida, l'opération a donné lieu au relevage de 719 m³ de sable et de boues du réseau, l'entretien de 1,86 km de canalisations, 72 avaloirs et bouches d'évacuation et le traitement de 15 points noirs susceptibles de provoquer des obstructions ou agglutinements d'eaux, a expliqué M. Djebali. Pour mener à bien cette mission, il a été procédé à la mobi-

lisation, en plus d'effectifs suffisants, de 13 camions relevant d'entreprises énergétiques établies à Hassi-Messaoud, outre des engins spécialisés de l'ONA.

Le réseau d'assainissement de la wilaya d'Ouargla compte 54 stations de relevage, trois autres de traitement et d'épuration des eaux usées, d'une autre de drainage des surplus d'eau des pa-lme-

ILLIZI

Signature d'une convention de coopération entre le centre universitaire et la Cour de justice

Une convention de coopération et de partenariat portant échange d'expériences professionnelles et promotion de la coopération bilatérale a été signée dimanche entre le Centre universitaire Cheikh Amoud Belmokhtar et la Cour de justice d'Illizi, a-t-on appris dimanche auprès du recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur. S'inscrivant dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son environnement, la convention,

signée par le recteur du centre universitaire d'Illizi, Moussa Boubekour, et le président de la Cour d'Illizi, M. Khaldi Karim, facilitera aux cadres de l'enseignement universitaire de suivre des stages, d'entreprendre des visites scientifiques au niveau de la Cour de justice et permettra aux cadres de la Cour de contribuer, de par leurs expériences, à dispenser des cours en la matière au centre. Le personnel de la Cour devra également bénéficier, en

vertu de cette convention comportant des clauses, de sessions de formation au centre, en sus de l'exploitation du laboratoire de recherche du Centre universitaire, ainsi que la participation des cadres de la justice aux conférences et rencontres ayant trait au Droit, initiées par le centre universitaire Cheikh Amoud Belmokhtar, a indiqué M. Boubekour. La convention, d'une période de trois ans renouvelable, vise la concrétisation de la relation

scientifique et professionnelle entre les deux parties pour l'échange d'expériences et la consolidation de la coopération participative, a-t-il ajouté.

Le centre universitaire d'Illizi envisage l'organisation, dans le but de mettre en œuvre cette coopération, des séminaires et conférences ayant trait à divers thèmes juridiques, tels que le code des marchés publics et la loi de prévention contre la discrimination et le discours de la haine.

SIDI BEL-ABBES

Lancement d'une vaste opération de reboisement de plus de 48 hectares (conservation)

La conservation des forêts de Sidi Bel-Abbes a lancé une vaste opération de reboisement portant sur la plantation de plus de 48 hectares de différentes espèces d'arbres à travers de nombreuses régions de la wilaya, a-t-on appris dimanche de la cellule de communication et d'information à la conservation. La même source a indiqué que l'opération, qui se déroule avec la participation de membres de l'Armée Nationale Populaire (ANP), s'étalera jusqu'au 21 mars 2021, coïncidant avec la célébration de la journée mondiale de l'arbre, soulignant que de nombreuses régions de la wilaya sont ciblées par cette opération, notamment celles ayant fait dernièrement l'objet d'incendies.

La première étape de cette opération a eu lieu au niveau du lac de Sidi M'hamed Benali où 2.000 arbustes ont été plantés, a-t-on indiqué, ajoutant que des éléments de l'ANP ont participé à la mise en terre de 2.500 arbustes dans la forêt "Louza" située dans les environs de la commune de

Zerouala, qui a enregistré, dernièrement, un incendie ayant ravagé une superficie globale de près de 108 hectares du couvert végétal.

Dans le cadre de cette opération, la région de "Nekaïkiche" dans la commune de "Tfoussor" au sud de la wilaya a vu une participation active de la part des membres de l'ANP, pour la plantation de 5.000 arbustes. En parallèle, le programme tracé qui se poursuit vise la plantation de plus de 50.000 arbustes, notamment 250 ha à la forêt "Zekla" près de la commune de Oued Taourira, avec une densité de 800 arbustes à l'hectare, dans le cadre du programme sectoriel de l'année 2019, en plus de la concrétisation du programme dont le groupe d'ingénierie rurale a été chargé visant la plantation de 800 ha, avec comme objectif la régénération du couvert végétal et la lutte contre la désertification, ainsi que 100 ha pour le traitement des bassins versants et des travaux sylvicoles dans la



région de Rdjem Demmouche dans la daïra de Ras El Ma. La conservation des forêts de la wilaya de Sidi Bel-Abbes poursuit les opérations de reboisement avec la participation de différents acteurs locaux, à l'instar de la société civile, afin de réussir la plantation de 1,5 million d'arbustes, après que la wilaya ait décroché, l'année dernière, la première place au niveau national, après avoir réussi la plantation de plus de 1,3 million d'arbustes à travers les différentes régions de la wilaya.

BOUMERDES Plus de 30 infiltrations d'eaux pluviales dans des habitations et sur le réseau routier

Un total de 31 infiltrations d'eau causées par les importantes chutes de pluies de ces dernières 48 heures a été enregistré au niveau d'habitations, places publiques et du réseau routier de la wilaya de Bouverdes, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale de la protection civile.

Selon le chargé de communication de ce corps constitué, le sous-lieutenant Hocine Bouchachia, "ces infiltrations d'eau ont causé des dégâts matériels sans grande importance et aucune perte de vies humaines n'est à signaler", a-t-il indiqué.

A cela s'ajoute le signalement, durant ces dernières 24 heures, de 13 accidents de la circulation ayant causé des blessures à 18 personnes, suite au dérapage de véhicules dans de nombreuses communes. Le plus lourd bilan a été enregistré, hier samedi, sur l'axe de l'autoroute Est-Ouest, traversant la région d'"Ouled Ouali" dans la commune de Larbaatcha (Est de Bouverdes), où quatre accidents de la circulation ont eu lieu faisant 13 blessés, a signalé le sous-lieutenant Hocine Bouchachia.

Le même bilan des services de la protection civile de Bouverdes fait état de l'effondrement d'un mur d'une habitation dans la commune de Tidjelabine (Est), à cause d'un glissement de terrain suite aux infiltrations des eaux pluviales, et d'un autre glissement de terrain au niveau de l'axe de la RN5, traversant la commune de Thénia (à l'Est), et des chutes d'arbres dans les communes des Issers et Bordj Menaïl (est de Bouverdes).

Les services de la direction des travaux publics de la wilaya ont, pour leur part, effectué 31 interventions pour le pompage des eaux de pluies, ayant causé un arrêt du trafic routier au niveau de l'axe de la RN12 reliant Si Mustapha à Bouverdes. Parallèlement, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya a mobilisé ses services pour assurer "différentes interventions pour le rétablissement du courant électrique, survenues ces dernières 48 heures au niveau de certaines communes", a indiqué le directeur de la structure, Halim Karbadji.

UNIVERSITÉ DE MOSTAGANEM Renforcement de l'université par quatre projets de recherche

L'université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem vient de se renforcer par quatre nouveaux projets de recherche dans les domaines de l'agriculture intelligente, l'aquaculture, la biologie et les sciences médicales, a-t-on appris dimanche du recteur de cet établissement d'enseignement supérieur. Mustapha Belhakem a indiqué que ces projets inscrits au niveau de la direction de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de tutelle sont actuellement en cours d'élaboration des cahiers de charges qui seront réalisés dans les brefs délais. Ces projets concernent : une pépinière intelligente qui sera réalisée au niveau de la ferme pilote de la commune de Mazaghran, une ferme aquacole et un laboratoire itinérant de dépistage du Covid-19 avec l'utilisation du PCR (réaction de polymérisation en chaîne), le deuxième du genre après l'équipement et l'ouverture d'un laboratoire à la faculté des sciences de la nature et vie en septembre dernier. M. Belhakem a déclaré que ce laboratoire itinérant pour détecter le Covid-19 et effectuer d'autres analyses biologiques devra renforcer les capacités nationales de dépistage de cette épidémie surtout en zones rurales et isolées (zones d'ombre). Le 4^e projet est celui d'un appareil de diagnostic médicoconcléaire PET-SCAN dont l'université étudie actuellement la possibilité de sa réalisation au niveau de la faculté de médecine en collaboration avec le CHU.

CNL - ANEP

Accord pour la promotion commerciale de supports et service



Un protocole d'accord a été signé entre la Caisse nationale du logement (CNL) et l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité (ANEP) portant notamment sur la promotion commerciale de supports et services, indique lundi un communiqué de l'ANEP. Cet accord a été signé le 26 novembre dernier par le P-dg du groupe ANEP, Adel Kansous, et le DG de la CNL, Ahmed Belayat, au siège de l'ANEP à Alger. Le document paraphé, lors d'une cérémonie tenue en présence des cadres des deux entreprises, "trace le cadre général d'une coopération privilégiée dans différents domaines concernant notamment l'édition, la communication, la diffusion et la promotion commerciale de supports et services". Intervenant à l'issue de la cérémonie de signature, Adel Kansous a exprimé sa "détermination à ne ménager aucun effort pour que cette relation de partenariat soit rapidement concrétisée", rappelant que le Groupe ANEP "réunissait tous les atouts pour l'élaboration d'une stratégie de communication réussie". M. Kansous a expliqué que le Groupe ANEP, constitué de filiales spécialisées, "est aujourd'hui en mesure d'offrir des prestations de bout en bout touchant toutes les étapes de l'acte de communication : conception des supports (version papier et numérique), impression, diffusion, messagerie, promotion commerciale". Exprimant sa satisfaction à nouer une relation de partenariat avec un "acteur stratégique" du secteur de l'habitat, il a exprimé "sa disponibilité à élargir le champ de la coopération à d'autres domaines touchant au conseil et à l'expertise".

Pour sa part, M. Belayat a rappelé que ce protocole d'accord est pour la CNL "un important acquis en ce qu'il devrait lui permettre de mieux assumer ses missions statutaires concernant l'information, le développement de banques de données et l'expertise". Il a ajouté que ce partenariat devrait permettre à la CNI "de valoriser ses équipements et infrastructures à travers l'organisation de manifestations événementielles à caractère culturel ou scientifique". M. Belayat a indiqué, en outre, que ce protocole "scelle une coopération avec une entreprise publique, qui réunit une expérience indéniable dans les domaines de l'édition, de la communication", ajoutant que "le partenariat CNL-ANEP est déjà mis en œuvre à travers le projet d'édition d'un annuaire des entreprises du secteur du BTP".

Le DG de la CNL a, enfin, souligné que "toutes ces initiatives, engagées sous la supervision du ministère de l'Habitat, convergent vers un objectif central : le développement du secteur de l'habitat et la valorisation des efforts déployés par l'Etat pour faciliter l'accès des citoyens à un logement décent".

AGRICULTURE

Annaba : production prévisionnelle de plus de 15.000 quintaux d'olives (DSA)

Une production prévisionnelle totale de plus de 15.000 quintaux d'olives est attendue à Annaba, au cours de la campagne de collecte des olives de la saison agricole 2019/2020, avec un rendement de 70 qx par hectare, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

La même source a précisé, à ce propos, qu'une superficie totale de 1.311 ha a été consacrée à la production d'olives à travers plusieurs communes de la wilaya d'Annaba, soulignant toutefois que la production d'olives attendue cette année est en "baisse" comparativement à la campagne agricole 2018/2019, estimée à 17.000 quintaux, d'où la "nécessité d'étendre les surfaces irriguées exploitées pour cette

culture". Par ailleurs, dans le cadre des opérations de reboisement et d'exploitation des zones forestières pour la culture des oliviers, en plus de la relance des activités agricoles productives dans les zones d'ombre, la même source a fait état de l'extension des surfaces agricoles destinées à la culture de l'olivier et l'intensification de son exploitation avec le recours aux technologies modernes notamment pour le bouturage et la récolte des olives.

Aussi, dans le cadre de la campagne de collecte des olives, les services agricoles de la wilaya de Annaba ont procédé à l'intensification des actions de sensibilisation et de formation au profit des exploitants des champs d'oliviers dans le but de généraliser l'usage des technologies modernes,

notamment pour l'entretien des oliviers durant l'hiver et leur protection contre divers types de maladies et de parasites, mais également pour la récolte.

Dans ce contexte, des formations pratiques sont effectuées sur le terrain concernant la prise en charge et l'entretien des oliviers sous la supervision de techniciens de l'Institut technique des arbres fruitiers et vignobles de Skikda (ITAFV) et de la station régionale de protection des végétaux (SRPV) d'El Tarf, visant en premier lieu les champs d'oliviers dans les communes de Seraidi, Ain El Aneb, Ain El Barda et les zones d'ombre qui s'orientent vers le développement et l'exploitation des oliviers.

APS



COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Rezig : "impérative coordination pour la protection du consommateur"

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a mis l'accent dimanche sur l'impérative de coordonner avec les secteurs concernés par le e-commerce afin de mettre un terme aux escroqueries, et d'œuvrer avec le Centre national du registre de commerce (CNRC) pour conférer davantage de transparence à ces transactions, indique un communiqué du ministère.

Le ministre du Commerce a présidé une réunion de coordination avec les cadres centraux de son département et le directeur général du CNRC avec lesquels il a passé en revue le dossier du Commerce électronique, a précisé le communiqué.

Dans ce cadre, M. Rezig a mis l'accent sur l'impérative coordination avec les secteurs concernés afin de



mettre un terme aux escroqueries, relevant la nécessité d'œuvrer avec le CNRC pour conférer davantage de transparence aux transactions commerciales électroniques.

De même qu'il a souligné l'urgence de protéger les utilisateurs des pratiques auxquelles s'adonnent certains sites électroniques irresponsables des lois régissant le com-

merce électronique. Le ministre a évoqué, à cette occasion, les délais de dépôt des comptes sociaux qui s'étaleront jusqu'au 30 novembre courant.

Il a décidé, à ce propos, de prolonger les délais de dépôt d'un (01) mois soit le 31 décembre prochain compte tenu de la conjoncture sanitaire exceptionnelle que traverse le pays.

AGRICULTURE

Elevage : un nouveau dispositif d'approvisionnement d'aliments de bétail

Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Abdelhamid Hemdani, a annoncé dimanche à Alger, la mise en place d'un nouveau dispositif d'approvisionnement d'aliments de bétail en faveur des éleveurs, a indiqué un communiqué de ce ministère.

Il s'exprimait lors d'une rencontre, qu'il a présidé, avec les représentants des éleveurs, consacrée à l'examen de l'impact du manque de précipitations sur l'activité de l'élevage, ainsi qu'aux mesures prises par les pouvoirs publics pour lever les contraintes auxquelles font face les éleveurs notamment l'alimentation du bétail, a expliqué la même source.

Les représentants de la Fédération nationale des éleveurs, de l'Association nationale des éleveurs et ceux du Conseil national



interprofessionnel de la filière viandes rouges, ont pris part à cette rencontre.

Organisée à la demande de M. Hemdani, cette rencontre avait pour objectif d'informer les représentants des éleveurs d'ovins, de bovins et camélins des mesures prises par le secteur pour pallier aux difficultés que traverse cette activité du fait des consé-

quences de manque de pluies et de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Dans ce sens, le ministre a annoncé la mise en place d'un nouveau dispositif d'approvisionnement en issues de meunerie au profit des éleveurs à titre individuel et structurés, ainsi que des fabricants d'aliments de bétail. Ce dispositif qui est en phase de signa-

ture concernera aussi bien les élevages bovin, ovin, caprin et camelin.

Concernant la distribution du son issu de la trituration du blé subventionné, le communiqué a rappelé que le ministre a envoyé une note aux walis pour veiller au respect des dispositions prévues dans les dispositifs de soutien à l'orge et au son gros.

Des instructions ont été également données par M. Hemdani à l'Office national d'aliments de bétail (ONAB) pour la fabrication d'un aliment alternatif à base de maïs, d'orge et de son qui sera vendu à des prix étudiés aux éleveurs. Pour ce faire, l'ONAB est autorisé à récupérer 30% de son issu des meuneries (publiques et privées) pour la fabrication de cet aliment de substitution qui contribuera à la régulation du marché de l'alimentation du bétail.

PÉTROLE

Le Brent a reculé à 47,29 dollars hier à Londres

Les cours du pétrole étaient en baisse lundi, alors que le doute plane sur un accord des membres de l'Opep+ qui se réunissent lundi et mardi par visioconférence pour décider de leurs coupes de production d'or noir à partir de janvier.

Lundi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier, dont c'est le dernier jour de cotation, perdait 1,85% par rapport à la clôture de vendredi, à 47,29 dollars.

A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance céda à 1,56% à 44,82 dollars.

"L'Opep+ sera au centre de l'attention aujourd'hui", a confirmé David Madden, analyste.

Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés débutent lundi un cycle de deux jours de réunions pour ten-



ter de s'entendre sur leurs quotas de coupe de production d'or noir, dans un marché toujours déprimé par la

pandémie de Covid-19.

Le début du sommet est prévu à 13H00 GMT et se déroulera par visioconférence.

Les treize membres de l'organisation seront rejoints mardi par leurs dix alliés de l'accord Opep+, au premier rang desquels la Russie.

Les négociations informelles du week-end "laissent présager un débat un peu plus houleux que ce que beaucoup espéraient", a noté Joshua Mahony, analyste.

Ce qui "rend les marchés nerveux", a complété l'analyste Neil Wilson.

RUSSIE

Gazprom enregistre des pertes colossales au 3^{ème} trimestre

Le groupe russe Gazprom a annoncé lundi une profonde plongée dans le rouge, enregistrant des pertes nettes, durant le troisième trimestre, reflétant la crise mondiale déclenchée par la pandémie de coronavirus, qui a entraîné une baisse de la demande et des prix du gaz déprimés.

Entre juillet et septembre, le groupe a enregistré des pertes nettes de 2477 milliards de roubles (2,7 milliards d'euros au taux actuel), contre un bénéfice net, déjà décevant, de 228 milliards de roubles sur la même période en 2019.

Les producteurs d'hydrocarbures du monde entier ont été durement atteints par l'effondrement de la demande et des prix de l'énergie, en

raison des mesures prises pour combattre la pandémie de nouveau coronavirus, affectant notamment le secteur du transport. En Russie, les résultats des entreprises sont également touchés par une dévaluation du rouble, qui a perdu environ un tiers de sa valeur depuis le début de l'année.

Dans une note, le groupe a précisé que les résultats du trimestre étaient dus à une baisse simultanée des prix du gaz, de la demande de gaz et de la valeur du rouble par rapport aux devises occidentales.

Le premier semestre avait déjà vu le bénéfice net de Gazprom en chute libre, divisé par 25 sur un an à 32,9 milliards de roubles, avec des pertes au

premier trimestre, suivies d'une reprise et d'un retour dans le vert au deuxième trimestre.

Le géant espérait une amélioration au troisième trimestre.

Gazprom indique que les recettes tirées des ventes de gaz à l'Europe et à la Turquie avaient baissé de 40% de janvier à septembre 2020 par rapport à la même période en 2019. "Cette évolution est due à la baisse des prix moyens" du gaz de plus d'un tiers ainsi qu'à "la baisse de 10% du volume de gaz vendu" sur un an. Gazprom avait enregistré en 2019 une chute de 17%, à 1.203 milliards de roubles, de son bénéfice net par rapport à 2018, année de tous les records.

JAPON

Le report des JO de Tokyo coûtera 1,6 milliard d'euros supplémentaires (média)

Le report d'un an des Jeux olympiques de Tokyo-2020, en raison de la pandémie de coronavirus, pourrait coûter 1,6 milliard d'euros supplémentaires par rapport au budget initial de 10,7 milliards d'euros, soit une augmentation de 15%, a révélé dimanche un quotidien japonais.

Les organisateurs des JO décideront officiellement du montant de cette augmentation dès la mi-décembre après des discussions avec le gouvernement japonais et la ville de Tokyo, a indiqué le journal Yomiuri Shimbun, citant des sources anonymes en charge de l'organisation des Jeux. Le plus

grand évènement sportif au monde avait été reporté en raison de la pandémie du nouveau coronavirus. Il devrait débuter le 23 juillet 2021.

Ce retard a engendré une multitude de nouveaux coûts, allant de la nécessité d'effectuer de nouvelles réservations au fait de garder le personnel en charge de l'organisation.

Les récentes nouvelles vagues de l'épidémie, qui affectent de nombreux pays, ont fait planer des doutes sur la possibilité qu'ils se déroulent en 2021 mais les organisateurs affirment qu'ils pourront avoir lieu en toute sécurité. Le coût sup-

plémentaire de 200 milliards de yens (1,6 milliard d'euros), par rapport aux 1.350 milliards de yens (11 milliards d'euros) estimés avant le coronavirus, a été calculé en tenant compte d'une baisse des coûts engendrée par une simplification de l'évènement.

Les organisateurs ont en effet décidé de les réduire d'environ 234 millions d'euros, en prenant des mesures d'économie comme une réduction du nombre de billets offerts, moins de mascottes et de feux d'artifice, des fêtes de bienvenue des athlètes annulées.

Ce nouveau chiffre n'inclut cependant pas le coût

des mesures de lutte contre le coronavirus envisagées et les responsables espèrent qu'elles seront payées par le gouvernement japonais, selon le journal.

Vendredi, un haut responsable a déclaré vendredi que les épreuves tests des Jeux olympiques de Tokyo reprendront en mars et qu'une décision concernant la présence des spectateurs sera prise au printemps.

Les organisateurs et les responsables envisagent la mise en place de toute une série de mesures destinées à lutter contre le virus dans l'espoir que cela permette aux Jeux de se tenir même en l'absence de vaccins.

CHINE

Hausse de 7,9% des investissements dans le transport durant les 10 premiers mois

Les investissements en actifs fixes de la Chine dans le secteur des transports ont augmenté de 8,9% en glissement annuel au cours des dix premiers mois, selon des données officielles.

Durant la période des dix premiers mois de 2020, l'investissement total en actifs fixes dans le secteur s'est élevé à 2.800 milliards de yuans (environ 425,82 milliards de dollars), selon le ministère des Transports.

L'investissement combiné dans la

construction des autoroutes et des voies navigables s'est taillé la part du lion de tous les investissements en actifs fixes, avec un afflux de 2.100 milliards de yuans pendant la période, soit une augmentation de 11,8% en glissement annuel. Pour le seul mois d'octobre, les investissements du pays dans le transport ont augmenté de 2,3% par rapport à la même période de l'année dernière pour atteindre 334,5 milliards de yuans, a indiqué le ministère.



ZIMBABWE

Plus de 1,5 milliard de dollars par an perdu à cause de la contrebande d'or

Le Zimbabwe perd au moins 1,5 milliard de dollars par an à cause de la contrebande d'or, a indiqué un rapport publié par un groupe de recherche mondiale. L'or est illégalement exporté à l'étranger à partir des mines artisanales de ce pays d'Afrique australe, a relevé le rapport publié samedi par l'International Crisis Group, notant que "les exportations illégales dépassent les livraisons officielles" effectuées par la raffinerie du pays. Le Zimbabwe possède de vastes réserves d'or qui contribuent à hauteur de 60% des exportations du pays. Le secteur aurifère fournit également des emplois à près de 10% de la population, selon le même rapport.

"Au milieu de la crise économique, environ 1,5 million de zimbabwéens se sont tournés vers l'exploitation minière artisanale pour subvenir à leurs besoins", a signalé le document, ajoutant que la pauvreté et les retombées de la pandémie de Covid-19 pousseront probablement plus de personnes vers le secteur. En revanche, poursuit-il, les mineurs ne sont pas satisfaits du système de paiement mis en place par les autorités et qui les oblige à vendre leur or à l'acheteur public, Fidelity Printers and Refiners.

"Ils sont payés à hauteur de 55% en devises et les 45% restants en dollars zimbabwéens, connu pour sa valeur très faible", a ajouté la même source, estimant que le programme d'achat d'or centralisé du Zimbabwe est "injuste pour les producteurs, ce qui encourage la contrebande et érode les bénéfices des mines industrielles qui n'ont pas d'autres choix que de fermer leurs portes".

Les paiements dont bénéficient les petits mineurs sont "considérablement inférieurs" au prix réel de l'or, ce qui les pousse à rechercher des marchés plus lucratifs, explique la même source.

Selon les chiffres de la banque centrale du Zimbabwe, les exportations officielles d'or ont chuté de 23% à moins de 700 millions de dollars au cours des 10 premiers mois de cette année.

SUISSE

Les perspectives de croissance déclinent à nouveau en novembre

Les perspectives pour l'économie suisse ont continué de fléchir en novembre, selon le baromètre du KOF, publié lundi, qui s'est à nouveau légèrement replié notamment avec la détérioration des attentes concernant les commandes dans l'industrie.

Après un bref rebond durant l'été, cet indicateur publié tous les mois par le centre de recherches conjoncturelles de l'École polytechnique fédérale de Zurich, a perdu 2,8 points durant le mois écoulé, reculant à 103,5 points, a indiqué cet institut dans un communiqué. Ce baromètre, qui donne une indication sur la tendance à court terme pour le produit intérieur brut de la Suisse, recule ainsi pour le deuxième mois d'affilée. Il se rapproche de sa moyenne à long terme, a détaillé l'institut zurichois, augurant de perspectives "réservées" pour l'économie suisse au vu de la pandémie, a-t-il décrypté.

Ce recul du baromètre en novembre est imputable en premier lieu à l'industrie manufacturière, ont précisé les chercheurs de l'institut zurichois, mais aussi à la consommation des ménages.

Les sous-indicateurs concernant l'hôtellerie, dont les performances s'étaient à nouveau détériorées en octobre, mais aussi le bâtiment ainsi que les services financiers et assurances sont en revanche restés "pratiquement constants" sur le mois écoulé.

Dans l'industrie, les signaux négatifs viennent en particulier des attentes concernant les nouvelles commandes et les bénéficiaires.

Les impulsions négatives émanent principalement des secteurs de la métallurgie, du papier et de l'imprimerie ainsi que de la construction mécanique et des secteurs liés à l'automobile, ont précisé les chercheurs du KOF. Sur la première moitié de l'année, la Suisse n'avait pas échappé à la récession mais avait relativement mieux tenu le choc que ses partenaires commerciaux en Europe. Au premier trimestre, Le PIB de la Suisse s'était contracté de 1,9%, puis avait chuté de 7,3% au deuxième trimestre, selon les chiffres du Secrétariat d'Etat à l'Economie publiés en septembre après avoir légèrement ajusté ses premières estimations. La Suisse a été davantage touchée par la deuxième vague, en particulier dans les régions de Suisse romande, dont le canton de Genève.

CORRUPTION

Tébessa : arrestation de 8 personnes pour faux et détournement de 1,38 million DA

Les services de la sûreté de la wilaya de Tébessa ont arrêté après enquête approfondie, huit (8) personnes pour faux et usage de faux et détournement d'un montant de 1,38 million DA dans plusieurs structures et administrations publiques, a-t-on appris dimanche, auprès de ce corps de sécurité. Agissant sur informations relatives à des détournements impliquant plusieurs fonctionnaires de l'agence CASNOS de Tébessa et de la direction de l'unité d'Algérie Poste de la même wilaya, la brigade économique et financière de la sûreté de wilaya a ouvert une enquête qui a révélé que des montants étaient détournés du compte privé d'une personne décédée depuis 2015, selon la même source.

L'audition des mis en cause et la vérification des opérations financières et documents administratifs utilisés ont révélé une opération de falsification par utilisation de cartes de paiement électronique falsifiées ayant servi au détournement de pas moins de 1,38 million DA, est-il précisé. Présentés devant le tribunal de Tébessa, deux des mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt tandis que les autres ont été mis sous contrôle judiciaire ou relaxés, a-t-on conclu.

NAËMA

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

Les services de police de la wilaya de Naama ont démantelé, en coordination avec les éléments des Douanes algériennes, un réseau de trafic de drogue avec la saisie de 257 kilogrammes de kif traité, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Sur la base d'investigations approfondies suite à des informations faisant état d'un réseau criminel actif dans le trafic de drogue, la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant des services de la police judiciaire, a ouvert une enquête, a-t-on précisé. Un plan de travail minutieux a été mis en place et s'est soldé par l'arrestation de deux individus qui activaient au sein de ce réseau et la saisie de la quantité sus-indiquée de drogue, de même qu'une somme d'argent et des téléphones portables, a-t-on indiqué. Le dossier de cette affaire a été transmis aux instances judiciaires compétentes et les individus arrêtés ont été présentés devant la justice pour les chefs d'inculpation de constitution d'association criminelle et de trafic de drogue, a-t-on fait savoir.

ALGER

Arrestation de 8 individus et saisie de plus de 400 comprimés psychotropes

Les interventions des forces de police de la Sûreté de wilaya d'Alger à travers plusieurs circonscriptions de la capitale se sont soldées par l'arrestation de huit (8) individus et la saisie de 406 comprimés psychotropes, de deux (2) armes blanches prohibées, d'un fusil de chasse et d'une somme d'argent, a indiqué dimanche un communiqué de ce corps de sécurité. Les interventions des forces de police de la Sûreté de wilaya d'Alger à travers les circonscriptions de Baraki, Hussein Dey, Dar El Beïda et Draria se sont soldées par l'arrestation de huit (8) suspects faisant l'objet d'un signalement, la saisie de 406 comprimés psychotropes, de deux (2) armes blanches prohibées (2 épées), 1 fusil de chasse et d'une somme d'argent d'un montant de 7500 DA et la récupération d'un véhicule volé, a précisé la même source. Par ailleurs, la salle des opérations de la Sûreté de wilaya d'Alger a reçu, durant la période allant du 20 au 26 novembre, 47.107 appels téléphoniques sur le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 signalant différents faits liés à la criminalité et demandant des orientations, a souligné le communiqué, ajoutant que des signalements avaient également été fait via l'application "Allo Chorta". Pour une exploitation optimale des signalements des citoyens, "la salle des opérations de la Sûreté de wilaya d'Alger veille à notifier instantanément les signalements de faits liés à la criminalité aux forces de Police sur le terrain qui interviennent avec professionnalisme dans le cadre de la lutte contre la criminalité", selon la même source.

FORÊTS

Parc national du Djurdjura : vol et coupe d'essences forestières protégées

Un phénomène de coupe et de vol d'essences forestières protégées a été enregistré au niveau du Parc National du Djurdjura (PND) par des randonneurs et campeur «irresponsables», a-t-on appris, dimanche du chef de secteur de Tala Guiléf du PND, Abdellaziz Mehdi Le dernier acte d'agression contre le patrimoine forestier a été enregistré le week-end passé, au niveau de la cédraie de Tala Guiléf, au lieu-dit Timguiguel (pic des cèdres) à 1874 m.

d'altitude, où de jeunes cèdres ont été coupés, a indiqué à l'APS, ce même responsable.

"Six jeunes sujets de cèdre ont été massacrés par des pseudos campeurs de fin novembre, qui, n'ayant pas trouvé du bois de chauffage pendant la nuit, ont abattu de jeunes cèdres et ce malgré la disponibilité du bois mort aux alentours", a déploré Mehdi Abdellaziz. Cet acte n'est malheureusement pas le seul enregistré au niveau de cette réserve de biosphère. En octobre dernier des dizaines de plants de sapins de Numidie -- plantés à titre expérimental, le 19 novembre 2016 à Tala Guiléf par une équipe de chercheurs de l'Institut des recherches forestières d'Azazga dirigé par le défunt Arezki Djemaï -- ont été volés, a déploré le chef de secteur de Tala Guiléf. De jeunes plants de pin



noir, une espèce endémique au Djurdjura, ont été également volés, a-t-il ajouté.

Le chef de secteur de Tala Guiléf a regretté le manque de moyens du PND qui ne permet pas à cette institution de mener à bien sa mission.

"Pour sévir, il faut surprendre l'agresseur en flagrant délit, mais malheureusement le parc ne dispose pas

d'assez de moyens humains et matériels", a-t-il noté.

Et d'ajouter: "les éléments du parc sont âgés et il n'y a pas de relève."

Pour un territoire de 5.000 ha, je ne dispose que de 6 agents tous âgés (la cinquantaine passée)".

Qualifiant cet acte de "barbare", il a souligné que "la sauvegarde de ce patrimoine

particulier est la tâche de tous ceux qui portent le Djurdjura dans leur cœur".

"Nous comptons aussi sur les médias et la conscience des citoyens pour sensibiliser sur les portées négatives et fâcheuses de tels comportements", a-t-il dit.

De son côté, le guide de montagne Lounes Meziani qui a dénoncé ces agressions gratuites du patrimoine du PND, a relevé avec regret que "ce que les incendies ont épargné sera détruit par ces individus irresponsables".

"Il est temps que la Direction générale des forêts dote les parcs nationaux des moyens nécessaires en les équipant de brigades équestres et en procédant à des recrutements, qui leur permettront même de mettre en place des brigades de nuit, afin qu'il puissent mener à bien leur mission", a-t-il soutenu.

AFFAIRE DE BAH A EDDINE TLIBA

Le parquet requiert le durcissement des peines contre les principaux accusés

Le parquet général près la cour d'Alger a requis dimanche le durcissement des peines contre les principaux accusés dans l'affaire de l'ancien député Baha Eddine Tliba, condamné à huit (8) mois de prison ferme et à une amende de 8 millions de DA pour infraction à la réglementation de change et des mouvements des capitaux de et vers l'étranger.

Le procès en appel s'est poursuivi par l'audition de l'ancien membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), Baha Eddine Tliba, qui s'est défendu d'avoir bénéficié d'une quelconque somme d'argent de la part du groupe qui a tenté de faire pression sur lui, précisant que, durant son mandat de parlementaire, il n'a pas cherché à "acheter" sa candidature sur les listes électorales du parti du Front de libération nationale (FLN). Il a ajouté que, dès qu'il a reçu

une offre de 7 milliards de centimes du dénommé El Ouafi Ould Abbès (fils de l'ancien ministre Djamel Ould Abbès), il a contacté les services de sécurité compétents pour signaler cette importante offre financière. De son côté, l'accusé Bouchnak Khelladi Abdallah, condamné pour abus de pouvoir et obtention d'indus avantages, a indiqué avoir travaillé au sein de la cellule d'information du parti du FLN dans le cadre des préparatifs des élections législatives de 2017. Il a affirmé avoir accepté l'invitation du Secrétaire général de l'époque, Djamel Ould Abbès pour travailler en tant que "bénévole" et non en tant que "responsable chargé d'une mission spéciale".

Il a reconnu que, de par son poste, il recevait plusieurs communications, dont celle d'El Wafi Ould Abbès pour

l'inscription de certains noms sur les listes électorales. Bouchnak a nié avoir bénéficié d'un logement privé à la résidence Essahel du Club des Pins, précisant en avoir bénéficié pour une durée "d'un mois seulement". Pour sa part, Djamel Ould Abbès a réitéré ses propos concernant l'activité de ses fils El Wafi, Omar et Skander, affirmant encore une fois qu'il ignorait "leurs mouvements" et que cette affaire est "montée de toutes pièces".

Après avoir entendu les témoignages des accusés, le Procureur Général a considéré que les déclarations des accusés Skander Ould Abbas, Bahaeddine Tliba et Kheladi Bouchnak confirment que "les éléments matériels et moraux du délit sont établis", et par conséquent, il a requis "le durcissement des peines" à l'encontre des trois accusés.

SERVICE PUBLIC DE L'EAU À CHLEF

Recrutement de 145 enquêteurs sociaux

L'agence du bassin hydrographique Cheliff-Zahrez a recruté 145 enquêteurs sociaux pour évaluer le service public de l'eau et de l'assainissement, à travers les communes et quartiers de la wilaya, a-t-on appris, dimanche, auprès de cet organisme.

Selon le chef du service communication, Mourad Azouza, le recrutement de ces 145 jeunes enquêteurs sociaux pour évaluer la situation du service public de l'eau et de l'assainissement, s'inscrit dans le cadre de l'enquête nationale, initiée dernièrement par la tutelle".

Ces enquêteurs "bénéficieront d'un contrat de travail de deux mois, précédé d'une formation spéciale sur cette enquête de terrain, qui se fera à travers un questionnaire électronique touchant la totalité des communes de Chlef,

en particulier, et du pays en général", a-t-il précisé.

Cette enquête, qui se fera en coordination avec l'Algérienne Des Eaux (ADE) et l'Office national d'Assainissement (ONA), a pour objectif, "d'évaluer la qualité du service public de l'eau, à partir de la vision du citoyen, ce qui permettra d'élaborer des programmes de développement de manière à améliorer ce service public", a ajouté le même responsable.

Ces enquêteurs ont été repartis sur l'ensemble des communes de la wilaya, suivant la densité démographique de chacune d'elles, a souligné Mourad Azouza, signalant, entre autres, la mobilisation de 27 enquêteurs pour la commune de Chlef, 10 pour celle de Chettia, 8 pour Boukadir, quatre pour Ténés, et un

enquêteur pour El Marsa.

Outre Chlef, l'agence du bassin hydrographique Cheliff-Zahrez couvre huit autres wilayas, à savoir Médéa, Djelfa, Laghouat, M'sila, Tiaret, Tissemsilt, Aïn Defla et Relizane, au niveau desquelles l'opération de recrutement d'enquêteurs sociaux est en voie d'achèvement".

Selon M. Azouza, "l'enquête de terrain sur le service public de l'eau sera lancée prochainement à travers toutes les wilayas du pays."

La présentation des résultats auprès du ministère de tutelle, est prévue vers la fin du mois de février prochain".

A noter qu'un groupe de pilotage chargé de lancer et de superviser une vaste opération de recueil d'informations pour évaluer la situation du service public de l'eau à travers le territoire national,

a été installé par le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, en octobre dernier.

L'enquête confiée à ce groupe de pilotage consiste à évaluer la situation du service public de l'eau, dans chaque commune et quartier du pays.

Cette opération a été confiée à l'Agence de Gestion Intégrée des Ressources en eau (AGIRE), mandatée afin de faire appel à plus de 5.000 jeunes universitaires pour des emplois temporaires.

L'AGIRE compte cinq bassins hydrographiques, à savoir le bassin hydrographique Cheliff - Zahrez, le bassin Oranie - Chott-Chergui, le bassin Algérois - Hodna - Soummam, le bassin Constantinois - Seybouse - Mellegue et le bassin hydrographique du Sahara.

MINES ANTIPERSONNEL

2.200 morts, et 5.500 blessés en 2019 (ONU)

Quelque 2.200 personnes sont mortes dans des explosions de mines terrestres et 5.500 autres ont été blessées l'année dernière, a indiqué samedi, l'ONU, déplorant que ces bombes, répandues sur de vastes zones, "continuent d'anéantir" la vie des civils même après la fin des combats et du conflit.

Dix ans après l'entrée en vigueur de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, les pays ont tenu la deuxième Conférence d'examen afin de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures, selon le site officiel de l'ONU. En février prochain, les Etats parties devraient tenir la deuxième conférence d'examen du traité sur l'interdiction des mines terrestres.

Les signataires du document se réunissent chaque année pour discuter des progrès réalisés dans l'élimination de ces munitions, dont les bombes à fragmentation.

Présidée par le Représentant permanent de la Suisse, Félix Baumann, la Conférence de révision, est soutenue par des organisations internationales et des représentants de la société civile. L'objectif est de revoir le cadre actuel et de convenir d'un plan pour les cinq prochaines années, ajoute la même source.

Les pays signataires du Traité agissent pour nettoyer les bombes à fragmentation laissées par les conflits et les guerres, en rendant les villes



plus sûres et en aidant les producteurs ruraux à cultiver en toute sécurité. Un autre plan tout prêt consiste à protéger les enfants qui traversent ces zones, souvent à pied, pour aller à l'école. Les signataires apportent également un soutien aux survivants de ces explosions.

En travaillant en étroite collaboration avec la société civile et les organisations internationales, les Etats ont pu négocier la Convention sur les bombes à sous-munitions, qui est deve-

nuer une loi internationale juridiquement contraignante le 1^{er} août 2010.

A ce jour, 110 pays ont adhéré à la Convention et se sont engagés à mettre en œuvre toutes les obligations. Le secrétaire général des Nations unies appelle régulièrement les pays qui n'ont pas encore adhéré au traité à le faire. Plusieurs pays signataires de la Convention ont déjà adopté une législation spécifique pour mettre en œuvre les mesures du traité, et beaucoup ont interdit

diverses formes d'investissement financier associées aux activités de production de bombes à sous-munitions.

Les bombes à fragmentation sont larguées du haut des airs ou du sol. Elles se répandent au milieu de l'air en libérant des centaines de petites bombes et de petites munitions qui peuvent remplir des zones entières dans une taille équivalente à plusieurs terrains de football.

Par conséquent, toute personne se déplaçant dans ces zones, y compris les civils, court le risque d'être blessée ou tuée par ces engins. Les munitions plus petites n'explorent parfois pas immédiatement et deviennent dormantes sur place et peuvent être détonées de nombreuses années après la fin du conflit. Les mines non explosées rendent également la culture des terres très dangereuse, ce qui entrave l'économie et le développement locaux. Les victimes de ces armes sont souvent des civils, y compris des enfants.

De nombreux blessés finissent par devoir vivre avec le handicap causé par la bombe pour toujours.

NOUVELLE ZÉLANDE

Poursuites judiciaires dans le cadre de l'éruption volcanique mortelle

Plusieurs sociétés et trois personnes ont été inculpées lundi pour avoir manqué à leurs obligations en matière de sécurité lors de l'éruption en 2019 du volcan de White Island en Nouvelle-Zélande qui avait fait 22 morts.

L'agence WorkSafe, veillant au respect des normes de sécurité au travail, a examiné les raisons pour lesquelles 47 personnes, principalement des touristes australiens, se trouvaient sur l'île volcanique le 9 décembre 2019 lorsque l'éruption est intervenue.

Le niveau d'alerte du volcan avait été relevé quelques semaines plus tôt et le directeur de WorkSafe, Phil Parkes, a affirmé qu'une enquête a permis de déterminer que ces inculpations étaient justifiées.

"Cet événement profondément tragique était inattendu, mais cela ne signifie pas qu'il était imprévisible", a-t-il déclaré à la presse.

"Les victimes, des employés ou des visiteurs, espéraient toutes se rendre sur l'île en sachant que les organisations concernées avaient fait le nécessaire pour veiller à leur santé et leur sécurité", selon M. Parkes. L'affaire sera examinée le 15 décembre par un tribunal.

Deux tour-opérateurs ont été inculpés à des médias avoir été inculpés.

La Première ministre Jacinda Ardern a annoncé que deux services publics sont également poursuivis: GNS Science, un institut chargé de surveiller l'activité volcanique, et l'Agence nationale de gestion des catastrophes. "Ce n'est pas un processus simple, mais c'est le rôle de WorkSafe de s'assurer que s'il y a des questions auxquelles il faut répondre, il s'en occupe", a-t-elle déclaré.

Selon M. Parkes, les sociétés poursuivies sont passibles d'amendes allant jusqu'à 1,5 million de dollars néo-zélandais (880.000 euros) et à 176.000 euros pour les personnes physiques.

Il s'agit de l'enquête la plus vaste et la plus complexe jamais menée par son agence, a-t-il affirmé.

Une autre enquête est en cours, menée par un médecin légiste, qui doit permettre de déterminer si une action pénale doit être entreprise.

Ses conclusions ne seront cependant pas connues tant que les dossiers gérés par WorkSafe n'auront pas abouti. "L'enquête du médecin légiste sur les personnes décédées lors de l'éruption du volcan de White Island restera en suspens le temps du processus judiciaire engagé par les autres services", a déclaré un porte-parole du médecin légiste.

Depuis la catastrophe, les touristes n'ont pas été autorisés à se rendre sur l'île et M. Parkes a prévenu que l'ensemble du secteur touristique d'aventure est désormais sous étroite surveillance.

INDONÉSIE

Des milliers d'Indonésiens évacués après l'éruption d'un volcan

Plus de 4.400 habitants ont été évacués après l'éruption du volcan Lewotolo en Indonésie, qui a projeté une colonne de fumée et des cendres sur plus de quatre kilomètres de hauteur, ont indiqué lundi les autorités indonésiennes.

L'agence de gestion des risques géologiques et volcaniques a relevé l'état d'alerte à son deuxième niveau le plus élevé après l'éruption qui s'est déclenchée dimanche, mettant en garde contre de possibles coulées de lave.

Elle a étendu la zone d'interdiction de deux à quatre kilomètres autour du cratère. L'éruption, la première majeure

depuis 2017 de ce volcan situé dans la province des petites îles de la Sonde orientales, partie reculée du sud de l'archipel d'Asie du Sud-Est, n'a pas fait de blessé ni de dégâts.

Mais les autorités ont recommandé aux habitants de se protéger des cendres volcaniques et de possibles émissions de gaz.

"Pour limiter les risques pour la santé dus aux cendres volcaniques, il est recommandé de porter un masque ou d'autres équipements pour protéger les yeux et la peau", a indiqué le porte-parole de l'agence de gestion des catastrophes Raditya Jati.

L'aéroport local de Wunopitu a été fermé temporairement et plusieurs vols

suspendus. L'Indonésie abrite environ 130 volcans actifs en raison de sa position sur la "ceinture de feu", l'une des trois zones d'activité sismique les plus importantes de la planète.

Trois autres volcans de l'archipel ont également été placés en état d'alerte trois, le deuxième plus élevé sur une échelle de quatre, le Sinabung (Sumatra), le Merapi (Java) et le Karangetang (Célèbes).

Fin 2018, un volcan dans le détroit entre les îles de Java et de Sumatra est entré en éruption, provoquant un glissement de terrain sous-marin et déclenchant un tsunami qui a tué plus de 400 personnes.

SRI LANKA

8 morts dans une tentative d'évasion d'une prison près de Colombo

La tentative d'évasion d'une prison à Mahara, près de la capitale sri-lankaise Colombo, a fait au moins huit morts et une cinquantaine de blessés, selon un nouveau bilan fourni lundi, par la police. Dimanche soir, des dizaines de prisonniers ont mis le feu dans les locaux de la prison

d'où ils ont tenté de s'enfuir avant que les autorités ne parviennent à rétablir l'ordre dans l'établissement pénitentiaire.

Le porte-parole de la police, Ajith Rohana, a déclaré à la presse que tous ceux qui sont morts sont des détenus, tandis que les blessés comprenaient des

gardiens de prison, dont plusieurs parmi eux se trouvaient dans un état de santé critique, notant que les agents pénitentiaires avaient été contraints de faire usage de la force pour maîtriser la situation.

Les détenus protestaient contre la propagation du Covid-

19 dans la prison et souhaitaient être libérés, explique la même source, précisant que la prison abrite environ 2.500 prisonniers. Selon les chiffres officiels, plus de 1.000 détenus ont été testés positifs au Covid-19 dans cinq prisons du Sri Lanka au cours des dernières semaines.

AFRIQUE DU SUD

3 enfants électrocutés dans le sud du pays

Trois enfants ont été électrocutés, dimanche, dans un quartier informel de la ville sud-africaine de Pietermaritzburg (546 km de Pretoria), ont indiqué les autorités locales.

"Le fait que notre province perde trois enfants de cette manière est déchirant et appelle à prendre position contre les dangereux raccordements électriques illégaux qui continuent de se répandre dans nos collectivités", a déclaré Sipho Hlomuka, responsable chargé de la gouvernance dans la province de KwaZulu Natal.

Mettant en garde ceux qui établissent et profitent des connexions électriques illégales, M. Hlomuka a fait constater que "cet incident tragique se produit à un moment où nous avons commencé la campagne de 16 jours contre les mauvais traitements infligés aux femmes et aux enfants".

"Cette campagne vise à protéger les droits des plus vulnérables au sein de nos communautés", note-t-il.

Le responsable a de même souligné qu'une enquête a été ouverte pour élucider les circonstances entourant cet incident et demander des comptes à ceux qui sont responsables des connexions illégales.

Les infrastructures électriques font régulièrement l'objet de vandalisme en Afrique du Sud.

PÉROU

Chute d'un bus dans un ravin: au moins 7 morts et 11 blessés

Au moins sept personnes ont été tuées et onze autres blessées dimanche après la chute dans un ravin d'un bus de transport public avec 18 personnes à bord dans la province péruvienne de Pataz (nord-ouest), selon les autorités locales.

Nuri Adith Martinez, le sous-préfet de Pataz, a indiqué que l'accident s'est produit dimanche matin dans une zone située à environ 779 kilomètres au nord de la capitale péruvienne. Les blessés ont reçu des premiers

soins de la part des habitants des villes avoisinantes et ont ensuite été transférés dans des hôpitaux. Selon les rapports préliminaires de la police péruvienne, le véhicule transportait des personnes qui revenaient d'une fête dans la ville de Chagual. Les accidents de ce type sont fréquents au Pérou en raison du relief accidenté du pays et de nombreux ravins profonds le long des routes reliant les villes de la cordillère des Andes.

EDUCATION - PRÉVENTION

Mila : fermeture du CEM des Frères Filali de Ferdjioua après confirmation de cas de Covid-19

La wilaya de Mila a promulgué un arrêté portant fermeture, pour 15 jours, du Collège d'enseignement moyen (CEM) des Frères Filali de la commune de Ferdjioua après confirmation de cas de Covid-19, a-t-on appris dimanche, du remplaçant du président de l'Assemblée populaire de cette collectivité locale, Mouawiyah Bechnoune.

Les services de la commune de Ferdjioua ont reçu, samedi, une décision (n 1913 du 26 novembre 2020) portant fermeture du CEM des Frères Filali, a souligné la même source, précisant que la décision a été prise "sur la base d'un rapport des services de la direction de la santé et de la population faisant état de la détection de cas confirmés du coronavirus à l'intérieur de l'établissement".

Selon le même responsable qui a pris attache avec le directeur du CEM fermé temporairement, 5 employés (enseignants et fonctionnaires) sont atteints du Covid-19 et 10 élèves sont en confinement à domicile après la contamination de membres de leurs familles.

BLIDA - COVID-19

65 commerces fermés pour infraction aux mesures du confinement

La direction du commerce de Blida a procédé à la fermeture de 65 locaux commerciaux, ces 20 derniers jours, pour des infractions aux mesures du confinement sanitaire, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette institution.

Selon le chef du bureau de promotion de la qualité de cette direction, Mohamed Hadj Mahdi, les équipes mixtes de contrôle ont procédé, durant la période allant du 9 au 28 novembre courant, à la fermeture immédiate de 65 locaux commerciaux, en plus de la délivrance d'une mise en demeure à l'égard d'un commerçant, pour des infractions aux mesures du confinement sanitaire.

Il s'agit, selon M. Hadj Mahdi, d'infractions aux règles sanitaires fixées par les pouvoirs publics pour limiter la propagation de la Covid-19, citant, entre autres, le non respect du port du masque de protection, de la distanciation sociale à l'intérieur des locaux commerciaux concernés, où il a été constaté la présence d'un grand nombre de personnes et l'absence de solutions désinfectantes.

Le même responsable a fait part de la réalisation, par ses services, durant la période indiquée, de 4.864 interventions pour le contrôle de différents locaux commerciaux du territoire de la wilaya, signalant la mobilisation pour ce faire, de 98 brigades de contrôle, ayant également contribué à la préparation des opérations de désinfection, réalisées à Blida.

CORONAVIRUS

978 nouveaux cas, 605 guérisons et 21 décès

ALGER - Neuf-cent soixante dix-huit (978) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 605 guérisons et 21 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, lundi à Alger, le Porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Neuf-cent soixante dix-huit (978) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 605 guérisons et 21 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, lundi à Alger, le Porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 83.199 dont 978 nouveaux cas, soit 2,2 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2431 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 53.805, a précisé Dr Fourar lors du point de



presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 13 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, moins de 9 cas, 15 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 20 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 46 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

LUTTE CONTRE LE SIDA ET CORONAVIRUS

Un "défi opérationnel" pour l'Algérie (ministère)

La mise en œuvre du Plan national stratégique (PNS) IST/VIH/sida, pour la période 2020-2024, s'apparente cette année à un "défi opérationnel" pour l'Algérie en raison de la pandémie du Coronavirus, indique le ministère de la Santé, de la Population et de Réforme hospitalière, appelant l'ensemble des acteurs de la riposte contre le Sida à en prendre "la mesure".

Dans une note conceptuelle diffusée la veille de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le Sida, le 1^{er} décembre de chaque année, le ministère de la Santé relève "le caractère ambitieux" des objectifs du PNS et convie "tous les acteurs de la riposte nationale à prendre, dès à présent, la mesure du défi opérationnel" que représente la mise en œuvre dudit Plan, en particulier dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19.

C'est pourquoi, cette célébration, à travers une journée d'information prévue mardi au siège du ministère de la Santé, mais aussi des actions au niveau national, est placée sous le slogan "Pendant la covid-19, assurer les soins et le traitement du VIH est la responsabilité de tous". L'objectif, précise la même source, étant de rappeler qu'"un défi d'une telle ampleur ne peut être surmonté qu'en instaurant une solidarité mondiale, en acceptant notre responsabilité partagée et en mobilisant une riposte qui n'oublie personne". Tout en soulignant que ce défi peut être relevé, les rédacteurs de la note tiennent à rappeler que "dès le début de l'épidémie de l'infection VIH/Sida, l'Algérie s'est investie dans la riposte de façon volontariste et déterminée, à travers un engagement politique, régulièrement réaffirmé et traduit par un financement conséquent".

Un financement, est-il ajouté, qui

"garantit à titre gratuit et universel toutes les prestations médicales, y compris le traitement anti-retroviral (ARV) pour tous, ainsi qu'une approche participative et multisectorielle impliquant les acteurs gouvernementaux, la société civile et les partenaires au développement".

A ce titre, l'Algérie s'est dotée d'un nouveau PNS, le 5^{ème} du genre, et développé depuis 2002 dans le cadre du processus de planification stratégique axé sur les résultats préconisés par l'Onusida.

Ce Plan, est-il rappelé, se veut être "la traduction de tous les engagements auxquels l'Algérie a souscrit, notamment, la Déclaration d'Alger sur l'accélération du dépistage du VIH au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ainsi que la stratégie Onusida visant à mettre fin à l'épidémie du Sida, d'ici 2030, à travers l'objectif intermédiaire des cibles 90.90.90".

A cet effet, le document en question vise à "accélérer et amplifier la riposte nationale au regard de la dynamique de l'épidémie, à travers un ensemble de stratégies et d'interventions afin de rompre la chaîne de transmission des IST/VIH et à assurer un accès universel à la prévention, au dépistage et aux soins".

Ceci, tout en améliorant la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH au sein d'un environnement non discriminant à travers une riposte pérenne et résiliente".

Pour l'ensemble de la communauté internationale, la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le SIDA 2020 "ne ressemblera pas aux éditions précédentes", tant la Covid-19 "menace les progrès accomplis au cours des 20 dernières années dans le domaine de la santé et du développe-

ment, dont les avancées de la lutte contre le VIH", déplore le ministère de la Santé.

Aussi, la Covid-19 "aggrave-t-elle le retard pris par la riposte au Sida", incitant l'Onusida à interpellier, "de toute urgence", et à travers son rapport "Prévenir contre les pandémies en mettant les gens au centre", les pays afin de tirer les leçons du "financement insuffisant" destiné à la santé et à "prendre des actions à l'échelle mondiale pour mettre un terme au Sida et aux autres pandémies". 32.000 personnes vivant avec le VIH-Sida en Algérie à fin juin 2020, il a été recensé 32.000 personnes vivant avec le VIH Sida et sous traitement en Algérie, dont 31.000 adultes âgés de 15 ans et plus, selon les données du ministère de la Santé et d'Onusida.

Aussi, pour le ministère de tutelle, la célébration de ladite Journée mondiale constitue "une opportunité pour présenter les progrès vers les cibles 90-90-90 aux niveaux global, régional et national, les stratégies de l'accélération de la riposte dans le cadre de la mise en œuvre du PNS 2020-2024 dans le contexte de la Covid-19 ainsi que pour évoquer les mesures innovantes à prendre pour relever les défis actuels et contribuer aux objectifs ambitieux de mettre fin d'ici à 2030 au SIDA comme problème de santé publique".

Le programme de la rencontre portera sur la situation du VIH/sida dans le monde, dans la région MENA et au niveau national.

Il sera notamment question des "progrès de la riposte nationale", à travers les expériences des Centres de Référence pour la prise en charge du VIH/Sida (CDR) ainsi que de la contribution des associations en matière de riposte au SIDA dans le contexte Covid-19.

COVID-19

3 laboratoires nationaux se lancent dans la production des tests antigéniques et PCR (ministère)

Trois laboratoires nationaux se sont lancés dans la production des tests antigéniques et des tests PCR dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus (Covid-19), a annoncé dimanche dans un communiqué le ministère de l'Industrie pharmaceutique.

"Le ministère de l'Industrie pharmaceutique informe, que dans le cadre de la riposte contre la Covid-19 et afin d'assurer la disponibilité et l'accessibilité des

moyens de protection au grand public, du lancement récent de la production des tests antigéniques ainsi que les tests PCR par trois (03) laboratoires nationaux", a-t-il précisé.

Il s'agit des laboratoires "HUPP et IMD" pour les kits de prélèvement et de transport, avec une capacité de production journalière de 80.000 kits, du laboratoire "IMD", pour les kits réactifs PCR avec une capacité de

production journalière de 10 000 kits, et du laboratoire "SALEM" pour les tests antigéniques, avec une capacité de production journalière de 30 000 tests, a expliqué le ministère.

"Les produits sont en cours d'homologation au niveau de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques", a ajouté la même source.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DE LA PANDÉMIE DANS LE MONDE

Au moins 1.460.018 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.460.018 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi à partir de sources officielles lundi.

Plus de 62.732.520 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 39.899.800 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées. Sur la journée de dimanche, 7.007 nouveaux décès et 502.826 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 822 nouveaux morts, l'Italie (541) et l'Inde (443). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 266.887 décès



pour 13.385.495 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 5.065.030 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 172.833 morts et 6.314.740 cas, l'Inde avec 137.139 morts (9.431.691 cas), le Mexique avec 105.655 morts (1.107.071 cas), et le Royaume-Uni avec 58.245 morts (1.617.327 cas). Parmi

les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 143 décès pour 100.000 habitants, suivie par le Pérou (109), l'Espagne (96), l'Italie (91).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 86.512 cas (11 nouveaux entre

dimanche et lundi), dont 4.634 décès (0 nouveaux) et 81.598 guérisons. L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient lundi à 11h00 GMT 446.672 décès pour 12.967.365 cas, l'Europe 409.073 décès (18.133.542 cas), les Etats-Unis et le Canada 278.910 décès (13.753.768 cas), l'Asie 194.266 décès (12.361.176 cas), le Moyen-Orient 78.434 décès (3.321.072 cas), l'Afrique 51.722 décès (2.165.295 cas), et l'Océanie 941 décès (30.305 cas). Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

En raison de corrections apportées par les autorités ou de publications tardives des données, les chiffres d'augmentation sur 24h peuvent ne pas correspondre exactement à ceux publiés la veille.

ETATS-UNIS

Plus de 100.000 nouveaux cas pour la 27^e journée consécutive

Les Etats-Unis ont rapporté plus de 135.000 nouveaux cas de COVID-19 entre dimanche et lundi, soit le 27^e jour consécutif où le nombre d'infections quotidiennes a dépassé les 100.000, selon les chiffres actualisés lundi de l'université Johns Hopkins. Le pays a déjà enregistré plus de 13,37 millions de cas au total, avec plus de 266.800 décès en date de dimanche à minuit, d'après la même source. Dans le même temps, plus de cinq millions de patients atteints du nouveau coronavirus se sont rétablis à travers le pays depuis le déclenchement de la pandémie. Le nombre de patients atteints de COVID-19 hospitalisés a atteint un nombre record de plus de 93.000 dimanche dans l'ensemble des Etats-Unis, battant le record de 91.635 établi la veille, selon le Projet de suivi du COVID-19.

BRÉSIL

Plus de 6,3 millions de cas

Le Brésil a enregistré 24.468 nouveaux cas et 272 décès supplémentaires au cours des dernières 24 heures, ce qui porte le nombre total de cas à 6.314.740 et le bilan de décès à 172.833, a rapporté dimanche le ministère de la Santé brésilien.

Les chiffres publiés dimanche étaient incomplets, car les rapports sur les décès et les cas ont été ralentis en raison du week-end ainsi que de la tenue des élections dans 57 municipalités.

Les élections municipales se sont déroulées dimanche dans le cadre de strictes mesures de sécurité sanitaire, tous les électeurs étant tenus de porter des masques et d'observer la distanciation sociale. Le Brésil se classe troisième en nombre de cas dans le monde, après les Etats-Unis et l'Inde, et deuxième en nombre de décès derrière les Etats-Unis.

RUSSIE

Encore de nouveaux records

La Russie a rapporté 26.338 nouveaux cas de COVID-19 au cours des dernières 24 heures, portant le nombre total à 2.295.654, a indiqué lundi le centre de réponse au COVID-19 du pays.

Dans le même temps, avec 368 nouveaux décès signalés, le nombre de morts à travers le pays a atteint 39.895. Au total 17.247 patients atteints du nouveau coronavirus se sont rétablis en 24 heures, portant le nombre de total à 1.778.704. Moscou, la région la plus touchée par la pandémie dans le pays, a totalisé 605.724 infections avec 6.511 nouveaux cas signalés au cours du dernier jour. La Russie demeure le cinquième pays dans le monde et le deuxième en Europe en termes de nombre de cas d'infection au COVID-19. Plus de 76,4 millions de tests de dépistage du nouveau coronavirus ont été effectués en Russie.

CHINE

Une ville frontalière signale 3 nouveaux cas confirmés

La ville frontalière chinoise de Manzhouli a signalé trois cas confirmés de COVID-19 transmis localement au cours de la dernière journée, ont déclaré lundi les autorités sanitaires locales.

Ces nouveaux cas ont été enregistrés entre dimanche 7h00 et lundi 7h00 à Manzhouli, dans la région autonome de Mongolie intérieure (nord).

Parmi eux, un patient a été reclassé à partir d'un porteur asymptomatique précédemment rapporté, a indiqué la commission régionale de la santé. Trois nouveaux cas asymptomatiques ont également été signalés au cours de la même période à Manzhouli, selon la commission. Selon le bilan établi lundi à 7h00, Manzhouli comptait 14 cas confirmés locaux, quatre cas asymptomatiques et deux cas suspects. Leurs 940 contacts étroits ont été mis en observation médicale. Des enquêtes épidémiologiques et le travail de dépistage sur les cas sont en cours.

AFRIQUE

Le nombre de cas confirmés de COVID-19 dépasse les 2,15 millions (CDC)

Le nombre de cas confirmés de COVID-19 sur le continent africain est monté à 2.150.439, a indiqué dimanche le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

Le CDC Afrique a déclaré dans un communiqué que le bilan de la pandémie sur le continent s'élevait à 51.481 décès.

L'agence continentale a également précisé que 1.815.839 personnes qui avaient

contracté le COVID-19 s'étaient rétablies à ce jour.

Les pays les plus gravement touchés du continent en nombre de cas positifs sont l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Egypte et l'Ethiopie.

La région d'Afrique australe est la plus touchée par le COVID-19 à la fois en nombre de cas positifs et en nombre de décès, suivie par l'Afrique du Nord. L'Afrique du

Sud est à ce jour le pays comptant le plus de cas de COVID-19 avec 785.439 cas confirmés.

Le pays déplore également le plus lourd bilan avec 21.439 décès liés au nouveau coronavirus. Le Maroc est le deuxième pays le plus touché avec 349.688 cas confirmés et 5.739 décès, suivi par l'Egypte avec 115.183 cas et 6.621 décès, selon les chiffres du CDC Afrique.

FRANCE

La Haute autorité de santé recommande de vacciner en priorité les résidents en Ehpad

La Haute autorité de santé (HAS) a recommandé dans un avis émis, lundi, de vacciner en priorité les résidents en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), alors que la stratégie de vaccination en France doit être dévoilée en cours de semaine par le gouvernement.

Compte tenu du nombre limité de doses qui seront disponibles au démarrage de la campagne de vaccination, la HAS recommande une vaccination en 3 phases progressives, à commencer par les résidents des Ehpad et les personnes les plus exposées du secteur de la santé comme les professionnels travaillant en Ehpad et en Unités de soins de longue durée. La phase 2 devra commencer quand plus de doses seront disponibles pour vacciner les personnes de 75

ans et plus, ainsi que les 65-74 ans avec comorbidités, professionnels de santé de 50 ans et plus ou avec comorbidités, tandis que la phase suivante devra cibler les plus de 50 ans ou moins de 50 ans avec comorbidités, et l'ensemble des personnes de santé.

Pour la phase 4, la HAS préconise de vacciner les personnes fortement exposées par leur métier et les personnes précaires (SDF, résidents hôpital psychiatrique) et en une dernière phase, les plus de 18 ans sans comorbidité.

La HAS est par ailleurs favorable à une vaccination volontaire et rappelle que prioriser est nécessaire pour diminuer les hospitalisations et les décès tout en préservant le système de santé. Dans ses recommandations, la HAS a pris en compte particulièrement l'existence

d'un facteur de risque individuel de développer une forme grave de la maladie et l'exposition accrue au virus.

Ces vaccins sont "un vrai espoir de sortir de cette épidémie, une vraie lueur au bout du tunnel", a déclaré Dominique Le Gulseuc, directeur de la HAS, cité dans un communiqué de son institution, rappelant que les avis sont évolutifs car toutes les données ne sont pas sur la table comme de savoir si le vaccin protège de la contagion.

Le gouvernement français prévoit de démarrer la campagne de vaccination contre le coronavirus fin 2020-début 2021.

L'exécutif avait annoncé avoir budgétisé 1,5 milliard d'euros pour l'acquisition de vaccins contre le Covid-19 dès janvier prochain.

PÉROU

Vaccination massive prévue à partir de mars-avril 2021 (président)

Le président péruvien Francisco Sagasti a dit qu'il comptait lancer le processus de vaccination contre le Covid-19 à grande échelle "entre mars et courant avril", dimanche à la télévision.

"L'idéal serait, si nous obtenons les contrats (avec les laboratoires, ndr), de faire tout ce processus de vaccination vers la fin du premier trimestre entre mars et courant avril", a dit le nouveau chef de l'Etat. Il a assuré que la vaccination serait

son principal sujet lors des huit mois qui lui restent dans le mandat qui expire le 28 juillet 2021. Le Pérou est en train de négocier avec des laboratoires pharmaceutiques étrangers pour vacciner 24,5 millions d'adultes avant le 11 avril 2021, avait dit lundi dernier le ministre de la Santé, Pilar Mazzetti. A ce jour, il existe déjà un accord signé avec le laboratoire Pfizer pour fournir 9,9 millions de vaccins, dont un million et demi devraient arriver au premier tri-

mestre 2021. Les autorités négocient également avec d'autres laboratoires pour compléter les doses nécessaires.

Une arrivée de 50.000 doses de vaccins du laboratoire Pfizer est prévue pour décembre, qui sera appliquée à 25.000 personnes, puisque chacune reçoit deux doses, a indiqué le président.

Le Pérou, qui compte 33 millions d'habitants, a enregistré quelque 962.500 cas de coronavirus, avec plus de 35.900 décès.

DON DE REIN COMMENT ÇA SE PASSE ?

La greffe de rein d'un donneur vivant pour soigner les patients en insuffisance rénale est encore trop peu connue. Pourtant, c'est le type de greffe qui présente les meilleurs résultats pour les malades. A l'occasion de la Journée mondiale du rein, on fait le point sur le don de rein du vivant avec l'Agence de biomédecine.

L'insuffisance rénale chronique est une maladie durant laquelle la fonction des reins se détériore progressivement et inexorablement. Pour les patients qui souffrent de cette maladie chronique, la seule solution lorsqu'ils arrivent au stade terminal, est de remplacer le fonctionnement des reins par une dialyse ou par une greffe. Quand elle est médicalement possible, la greffe rénale est le traitement de choix tant elle améliore l'espérance de vie du patient¹ souligne l'Agence de biomédecine.

Le rein greffé peut provenir d'un donneur décédé (c'est la greffe la plus développée) ou d'un donneur vivant. En 2018, 3567 insuffisants rénaux ont bénéficié d'une greffe de rein, dont 541 grâce au don d'un proche vivant (soit 15%). Dans le même temps, près de 8000 patients étaient, eux aussi, prêts à recevoir un greffon mais restaient dans l'attente d'un donneur.

DON DE REIN : QUI PEUT DONNER ?

Le donneur peut être n'importe quel membre de la famille très proche (parents, enfants, frères et sœurs, oncles et tantes, cousins germains, le conjoint ou un conjoint des parents) ou, depuis 2011, toute personne apportant la preuve d'une vie commune ou d'un lien affectif stable avec le receveur depuis au moins 2 ans.

Bien évidemment, le donneur doit être majeur et en bonne santé. Il doit d'ailleurs faire un bilan médical complet comportant des examens cliniques, radiologiques et biologiques pour s'assurer de la

compatibilité et de l'absence de risque, pour lui comme pour le receveur. On vérifie notamment s'il peut subir une intervention chirurgicale sans risque et s'il est porteur ou non de certaines maladies transmissibles.

COMMENT SAVOIR SI LE DONNEUR ET LE RECEVEUR SONT COMPATIBLES ?

La compatibilité entre donneur et receveur est fondamentale car cela permet d'alléger le traitement anti-rejet et d'obtenir des résultats meilleurs à très long terme. L'équipe médicale s'assure d'abord de la compatibilité des groupes sanguins entre le candidat au don et le futur receveur (le risque pour un couple donneur receveur non apparentés d'être incompatible au niveau du groupe sanguin est estimé autour de 36%). Elle va également faire des tests immunologiques pour vérifier la compatibilité du système HLA (la carte d'identité génétique de chaque individu) pour éviter le risque de rejet.

Grâce à cette compatibilité, environ 3/4 des greffons prélevés sur un donneur vivant sont encore fonctionnels 10 ans après la greffe.

DON DE REIN : COMMENT SE PASSE L'OPÉRATION ?

L'intervention chirurgicale pour donner un rein de son vivant est appelée néphrectomie. Elle est pratiquée sous anesthésie générale. 80% des interventions sont réalisées par coelioscopie, ce qui permet de réduire l'importance des incisions et les douleurs post-



opératoires. Elles peuvent aussi être réalisées par lombotomie : une incision est réalisée en face du rein, la cicatrice est soit sur le côté, sous les côtes. Il peut être nécessaire de pratiquer l'ablation de la dernière côte en fonction de la position du rein.

L'hospitalisation dure de 3 à 10 jours selon le type d'intervention. A noter que les frais médicaux sont intégralement pris en charge par l'hôpital et l'Assurance maladie du donneur. Et que ce dernier peut

bénéficier d'un arrêt de travail et d'indemnités journalières.

QUELS SONT LES RISQUES DU DON DE REIN ?

Comme pour toute opération chirurgicale, le prélèvement de rein comporte un risque qui concerne l'anesthésie, l'opération et les suites opératoires. La consultation d'anesthésiste obligatoire permet d'évaluer une part de ce risque et de prendre toutes les précautions nécessaires, en écartant notamment les donneurs

pour lesquels ce risque serait jugé trop important. Mais après l'opération, le donneur peut reprendre une vie normale, sans régime particulier, ni médicaments à prendre. Toutefois, il devra continuer à être suivi régulièrement. Tous les ans, le donneur devra consulter un néphrologue et faire une échographie rénale. Les informations médicales recueillies sont consignées depuis 2004 dans le registre relatif au suivi des donneurs vivants d'organes, tenu par l'Agence de la biomédecine.

INSUFFISANCE RÉNALE CHRONIQUE TERMINALE : AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE

L'insuffisance rénale chronique (IRC) est une maladie des reins qui évolue silencieusement : progressivement, la fonction de filtration se détériore et peut évoluer vers un stade terminal (IRCT) qui nécessite la mise en place d'un traitement permettant de se substituer aux reins. Soit par dialyse soit par transplantation rénale.

Devant l'augmentation du coût de la prise en charge de cette maladie, la HAS et l'Agence de la biomédecine ont étudié les possibilités de changement dans la trajectoire de soins des malades. Elles viennent de publier leur rapport, qui confirme que le développement de la transplantation rénale, quel que soit l'âge du patient, est la stratégie la plus efficace.

Pour développer la transplantation la HAS préconise dès 2022 plusieurs pistes : - développer la transplantation rénale à partir de donneurs décédés grâce à l'amélioration du recensement des donneurs ;

- élargir le cercle de donneurs potentiels ; - développer la transplantation à partir de donneurs vivants. Mais comme le nombre de



transplantations demeure limité en raison du faible nombre de greffons, la HAS conseille aussi de mettre en place des stratégies de dialyse alternatives, notamment les dialyses à domicile. "Sans remettre en cause la liberté de choix des patients, l'objectif était d'évaluer les conséquences de changements dans les tra-

jectoires de soins des patients" écrit la HAS. Une étude de coût a permis d'analyser les différences selon les modalités de traitement. A titre d'exemple, elle montre que le coût moyen mensuel de traitement d'un patient avec une prise en charge stable est de 7253€/mois pour l'hémodialyse en centre et de

4377€/mois pour l'autodialyse. Les stratégies alternatives évaluées par la HAS qui apparaissent comme aussi efficaces et moins coûteuses sont les suivantes :

- chez les patients de 45 à 69 ans ; un traitement fondé sur le développement de la dialyse péritonéale non assistée (au démarrage du traitement) suivi par l'hémodialyse en autodialyse.
- chez les patients de plus de 70 ans, un traitement fondé sur le développement de la dialyse péritonéale assistée (au début du traitement), suivie par l'hémodialyse en unité de dialyse.

En revanche, chez les patients jeunes (de moins de 45 ans), l'impact du développement des stratégies de dialyse est limité dans la mesure où ils vivent la plupart du temps avec un greffon fonctionnel.

Ces modèles de traitement novateurs devront faire l'objet d'une actualisation régulière par l'Agence de biomédecine. Mais ils pourront aussi faire l'objet d'études plus poussées conduites au niveau régional.

Conseils pour préserver ses reins

Ce n'est pas parce que nos reins sont des organes solides qu'il ne faut pas en prendre soin. Car s'ils s'essouffent, l'insuffisance rénale peut s'installer et nuire quotidiennement en pâti. Voici comment les ménager. La plupart des végétaux ont un effet alcalinisant : ils neutralisent l'acidité. Le caractère alcalinisant ou acidifiant d'un aliment est déterminé par son indice PRAL. Plus il est bas et plus l'aliment est alcalinisant. Par exemple, le cassis (-6,5), le fenouil (-7,9), la banane ou le chou (-5,5) sont très bons pour nos reins ! Et ces aliments favorisent le maintien d'un poids de forme, ils préviennent donc le surpoids, l'obésité et l'HTA, nocifs pour nos reins.

1/4 - Rien de plus simple que de vérifier de temps en temps si les reins fonctionnent correctement. Il suffit d'une bandelette (à acheter en pharmacie, sans ordonnance) qui permet de détecter la présence éventuelle d'albumine dans les urines. Le "test pipi" est d'ailleurs pratiqué en routine par la médecine du travail. Si le test est positif, il faudra poursuivre les investigations.

2/4 - Pas de salière sur la table : à 7 g de sel par jour suffisent. Or nous en consommons en moyenne une bonne dizaine de grammes. Le sel peut induire une hypertension artérielle (HTA) ou la rendre réfractaire au traitement. Or, l'HTA est la première cause d'insuffisance rénale. Et une fois l'insuffisance rénale installée... elle aggrave l'hypertension. Un véritable cercle vicieux. Autre catégorie d'aliments dont on doit limiter la consommation : les protéines (viande, charcuterie...). Les menus océaniques sont trop riches en protéines animales, qui contribuent à une acidification de l'organisme.

3/4 - L'eau dilue les substances à éliminer par le rein et facilite son travail. Il faut donc boire au minimum 1,5 litre d'eau par jour. Plus encore lorsqu'il fait chaud, et beaucoup plus lorsqu'on souffre de lithiases ou d'infections urinaires à répétition, car l'appart en eau aide à "nettoyer" les voies urinaires. Certaines eaux sont-elles meilleures que d'autres ? "L'eau du robinet est de bonne qualité", souligne le Dr Frank Martinez, néphrologue. "Toutefois, ce sont les eaux bicarbonatées (Badoit, Saint-Yorre et surtout Vichy Célestins) qui sont les meilleures". Ces eaux sont alcalinisantes, elles luttent contre l'acidité de notre alimentation, qui est nocive pour nos reins ! On peut aussi verser 4 g de bicarbonate de soude dans un carafe d'eau du robinet. "Des travaux menés sur les insuffisants rénaux ont montré que les eaux bicarbonatées freinent la progression de la maladie", précise le spécialiste.

4/4 - Tout ce qui altère les petits vaisseaux est mauvais pour le rein. La tabagie et le diabète sont des facteurs de risque pour la fonction rénale. Une étude américaine qui portait sur 23 000 personnes a montré que le risque de souffrir d'une pathologie rénale chronique est multiplié par 2,5 quand on fume. Sans compter que le tabagisme est le principal risque de cancer du rein. La régulation des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) peut également entraîner une destruction du rein !

9 ALIMENTS MAUVAIS POUR LES REINS

Nos reins sont indispensables à la vie. Aussi il est important d'en prendre soin. Une alimentation équilibrée est indispensable en modérant la consommation de certaines catégories d'aliments, notamment les protéines et les aliments très salés.

Les reins sont des organes vitaux comme le cœur ou les poumons. Leur fonction première est d'éliminer certains déchets produits par l'organisme ou provenant de l'alimentation, notamment l'urée, résultat de la digestion des protéines, la créatinine provenant des cellules musculaires, l'acide urique et d'autres toxines. Les reins ont également d'autres fonctions : ils équilibrent les minéraux nécessaires à l'organisme, comme le potassium, le sodium et le calcium provenant des aliments... ; ils maintiennent l'équilibre hydrique de notre corps en produisant les urines ; ils produisent des hormones, des enzymes et des vitamines. Pour prendre soin de vos reins et prévenir les maladies rénales qui mènent à l'insuffisance rénale chronique il est recommandé d'avoir une alimentation saine et équilibrée, une hydratation régulière tout au long de la journée et de pratiquer une activité physique, autant de moyens de prévenir le surpoids et l'obésité, facteurs de risque de maladies rénales. La consommation de sel doit également être modérée pour limiter les risques d'hypertension artérielle qui favorise les pathologies rénales. L'apport en protéines et en lipides doit également être modéré car ces macromolécules sont filtrées par les reins. Un excès de ces nutriments peut surcharger cet organe filtrant. En prévention des calculs rénaux, il est conseillé de limiter sa consommation de sucre et notamment de fructose raffinés et sa consommation de boissons gazeuses, les deux acidifiant les urines ce qui favorise la formation de calculs rénaux.

Les 9 aliments mauvais pour les reins

1/9 - Les œufs

Les œufs sont des aliments acidifiants comme la viande et le fromage. Le déséquilibre acido-basique favorise les calculs rénaux. Moins on consomme d'aliments acidifiants et moins on a de risque de retrouver d'acides dans l'urine et moins il y a de matière pour fabriquer des calculs.

2/9 - L'alcool

L'alcool consommé en excès est néfaste pour les reins. Les boissons alcooliques augmentent en effet la tension artérielle, ce qui favorise l'apparition de l'insuffisance rénale.

3/9 - Le sucre

Les sucres industriels raffinés présents par exemple dans les pâtisseries industrielles sollicitent de façon abusive le pancréas et les reins. Les aliments riches en sucres raffinés favorisent aussi l'apparition de calculs rénaux.



4/9 - Le chocolat noir

Le chocolat noir est riche en oxalate de calcium. La majorité des calculs urinaires sont formés d'oxalate de calcium.

Pour prévenir les calculs urinaires, limiter la consommation de chocolat noir et d'autres aliments riches en oxalate de calcium dans une moindre mesure : la rhubarbe, les cacahuètes, les noix, les amandes, les épinars, les asperges...

5/9 - La viande rouge

Une consommation excessive de protéines et notamment de viande rouge amène un excès d'urée ou de phosphore qui augmente le travail des reins.

déalement, mieux vaut ne pas dépasser un apport de 70 à 100 grammes de protéines par jour, en privilégiant les viandes blanches, œufs et produits laitiers. Plus la consommation de protéines animales (viande, poisson, œuf...) est élevée, plus l'excrétion urinaire du calcium augmente et plus il y a un risque de calculs urinaires.

6/9 - Le café

Le café consommé de façon excessive augmente la pression artérielle en stimulant le sys-

tème circulatoire. Or une hypertension artérielle est un facteur de risque d'insuffisance rénale.

7/9 - Le coca

Deux verres de cola par jour multiplient par deux les risques de développer une insuffisance rénale. (1) Le coca-cola contient de l'acide phosphorique. Des taux élevés d'acide phosphorique sont connus pour entraver le fonctionnement des reins et favoriser les calculs rénaux. De manière générale, il a été montré que la consommation de sodas était associée à un risque accru de développer une insuffisance rénale chronique. (1) Saldana TM, Basso O et al. Carbonated beverages and chronic disease. Epidemiology. 2007; Jul; 18(4):501-6.

8/9 - Le fromage de chèvre

Le fromage de chèvre comme d'autres produits laitiers est un aliment acidifiant. Un régime acidifiant pourrait être néfaste pour les reins qui doivent s'adapter à une excrétion d'acide plus importante afin de maintenir l'équilibre acido-basique. En revanche, les aliments alcalins (fruits et légumes essentiellement) contribuent au nettoyage des reins et du système urinaire.

POUR LA PREMIÈRE FOIS, UN ROBOT CHIRURGICAL A TRANSPLANTÉ UN REIN

Le robot de dernière génération da Vinci Xi a greffé un rein à un patient pour la première fois. Explications. A l'hôpital Bicêtre AP-HP, le 16 septembre dernier, un robot chirurgical transplantait un rein à un patient. Sous la surveillance de médecins, bien entendu. Le patient greffé était sous dialyse et venait de recevoir un rein d'un membre de sa famille, lui-même prélevé avec le robot da Vinci Xi.

POURQUOI UTILISER UN ROBOT CHIRURGICAL ?

"D'habitude", lorsqu'on prélève un rein et qu'on le transpose ensuite, sont des chirurgiens ouvriers, et les médecins qui l'opèrent viennent se brancher sur les réseaux qui vont vers les jambes", explique le médecin coordonna-

teur de l'intervention. Mais dans ce cas présent, des complications anatomiques empêchaient de réaliser l'opération de cette manière.

"Pour prélever un rein, il faut avoir une anatomie adaptée", rappelle-t-il. En général on prélève le rein gauche, plus facile d'accès et mieux équipé en terme de vaisseaux. Dans le cas présent, ce n'était pas possible, il a donc fallu prélever le rein droit, sur lequel "les vaisseaux sanguins étaient extrêmement courts", ce qui aurait rendu la chirurgie classique très difficile.

COMMENT SE DÉROULE UNE OPÉRATION AVEC UN ROBOT CHIRURGICAL ?

"On a fait des petits offices, on a gonflé avec du gaz, et on a branché un robot télémanipula-

teur, qui nous permet d'aller opérer par l'intérieur, avec seulement une petite cicatrice permettant de faire entrer le rein." Une technique qui est parfois utilisée sur des patients souffrant de troubles morbide, souligne le médecin, car elle permet de limiter la taille de la cicatrice et les complications liées à la paroi. Les robots permettent de réaliser des chirurgies moins invasives, plus complexes et plus délicates que la normale. Le robot n'est pas programmé, ni autonome durant l'intervention. C'est le chirurgien qui opère, en position assise, à partir d'une console située dans la cicatrice et les complications liées à la paroi et de bras articulé pour une opération extrêmement précise. Un autre praticien se trouve près du patient pour un contrôle de visu.

NIGER

Effectifs militaires doublés pour combattre le terrorisme

Les effectifs de l'armée du Niger devraient passer de 25.000 actuellement à "au moins 50.000" dans les cinq prochaines années, a affirmé Issoufou Katambé, le ministre de la Défense samedi devant le Parlement à Niamey.

"Une armée, il faut au moins 50 à 100.000 ou 150.000 éléments et nous, nous sommes à 25.000 (hommes) seulement, c'est pour ça que le président de la République (Mahamadou Issoufou) a pris l'engagement que d'ici cinq ans, il faut qu'on multiplie ce chiffre là, il faut que nous ayons au moins 50.000 éléments dans cette armée", a déclaré le ministre Katambé lors de l'adoption d'une loi visant à valoriser les conditions de vie et de travail des Forces armées nigériennes (FAN).

"La décision de porter à 50.000 hommes les effectifs de l'armée entre dans le cadre du combat contre le terrorisme qui est une lutte de longue haleine", a-t-il précisé, cité par l'agence AFP. Il a assuré que "les dispositions sont en train d'être prises pour atteindre cet objectif".

M. Katambé a ainsi annoncé une "multiplication des centres d'instruction" militaires dans les huit régions "du pays pour former les nouvelles recrues et une "augmentation du nombre des encadreurs" militaires et la "création d'écoles de formations" d'officiers et sous-officiers.

Une école d'état-major sera aussi ouverte en janvier 2021. En outre, l'âge de la retraite pour "les militaires de rangs" a été repoussé de 47 ans à 52 ans, a-t-il souligné. L'armée du Niger paie un lourd tribut à la lutte aux groupes armés dont les attaques se sont multipliées depuis 2015 notamment dans l'ouest (proche du Mali), où le groupe terroriste auto proclamé Etat islamique (EI/Daech) est notamment présent, et dans le sud-est riverain du Lac Tchad et du Nigeria, devenu un repaire du groupe Boko Haram.

Fin 2019 et début 2020, une série de trois attaques terroristes avait coûté la vie à 174 soldats, traumatisant le pays. Selon l'ONU, les attaques souvent entremêlées à des conflits intercommunautaires, ont fait 4.000 morts au Mali, au Niger et au Burkina en 2019.

NIGÉRIA

Le chef de l'ONU condamne l'attaque contre des agriculteurs

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a condamné, dimanche, l'attaque meurtrière commise contre des riziculteurs dans l'Etat nigérian de Borno (nord-est).

Dans un communiqué rendu public par son porte-parole Stéphane Dujarric, M. Guterres a condamné "dans les termes les plus vifs l'attaque horrible contre des agriculteurs du village de Koshobe, près de Maiduguri, la capitale de l'Etat de Borno, par des combattants présumés le 28 novembre, au cours de laquelle plusieurs dizaines de personnes auraient été tuées et de nombreuses autres blessées ou enlevées, notamment des femmes". Le secrétaire général a présenté ses plus profondes condoléances aux familles des victimes et au peuple nigérian, souhaitant un prompt rétablissement aux blessés, et a appelé au retour immédiat et sain et sauf des personnes enlevées et des personnes toujours portées disparues.

"Il espère que les auteurs de ces crimes odieux seront rapidement traduits en justice", indique le communiqué.

M. Guterres a réaffirmé l'engagement de l'ONU à soutenir le gouvernement nigérian dans sa lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et dans sa réponse aux besoins humanitaires urgents dans le nord-est du pays, ajoute le communiqué.

Des membres présumés du groupe islamique Boko Haram auraient tué au moins 40 riziculteurs au Nigeria alors qu'ils effectuaient leur récolte dans l'Etat de Borno, du fait que ces derniers n'ont pas répondu à leur demande d'extorsion.

AP

SAHARA OCCIDENTAL

L'Agence fédérale de l'aviation américaine annonce la possibilité d'interdire le survol de l'espace aérien sahraoui

L'Agence fédérale de l'aviation américaine (FAA) a dit surveiller de près le trafic aérien au Sahara occidental après le déclenchement des affrontements dans la région, appelant les compagnies aériennes à se tenir prêts en cas d'interdiction de survol de l'espace aérien sahraoui.

Dans une note d'information, l'agence américaine a annoncé surveiller "le risque" pour l'aviation civile américaine dans la région du Sahara occidental mettant en garde contre "les hostilités qui pourraient s'intensifier rapidement". L'agence a appelé les opérateurs civils à rester en contact avec les autorités de contrôle du transport aérien, et se préparer à la possibilité de restrictions de l'espace aérien. Elle a averti que la situation pourrait devenir plus dangereuse avec l'expansion des opérations militaires. L'agence a relevé que la défense aérienne sahraoui est capable d'atteindre des avions, rappelant à ce titre qu'elle avait réussi à abattre un nombre d'avions marocains. Pour rappel, trois



lignes traversent l'espace aérien du Sahara occidental reliant Paris à Dakar, Lisbonne à Dakar et les Iles Canaries à l'Afrique. Le 18 novembre, le gouverne-

ment sahraoui a déclaré l'ensemble du territoire du Sahara Occidental "zone de guerre ouverte" prohibée à toute activité après l'agression militaire maro-

caine menée dans la zone tampon d'El-Guerguerat en violation de l'accord de cessez-le-feu, signé entre le Front Polisario et le Royaume du Maroc en 1991.

MAURITANIE

Libération des 42 personnes interpellées lors des manifestations

La police mauritanienne a libéré dimanche les 42 personnes arrêtées la veille à Nouakchott, au cours de manifestations de veuves et d'orphelins demandant justice pour les victimes d'affrontements entre 1989 et 1991, a indiqué Dia Alassane, co-organisateur de la marche.

"Les personnes arrêtées sont au nombre de 42, deux à Bababé (sud) et les autres à Nouakchott", avait indiqué Lalla Aicha, du Forum des organisations nationales des droits de l'homme (Fonad), citée par l'agence AFP.

Un responsable de la police avait confirmé ces interpellations, soulignant que "la manifestation n'était pas autorisée".

"Notre marche était pacifique, conforme à la loi et à la Constitution, qui garantissent la liberté d'expression", s'est insurgé M. Alassane. "Nous voulons exprimer notre deuil, réclamer nos droits à la justice et aux réparations". Les manifestants réclamaient aussi l'abrogation de la loi

d'amnistie adoptée en 1993, qui protège les auteurs présumés des crimes commis pendant deux ans de conflit entre les communautés.

"Il faut mettre fin à l'impunité et permettre aux Mauritaniens de se retrouver et de réfléchir sur la manière de vivre ensemble", a souligné Dia Alassane. L'ancien président Mohamed Ould Abdel Aziz, qui a gouverné entre 2008 et 2019, a présenté ses excuses pour les événements de 1989-1991, mais de nombreux groupes de défense des droits de l'Homme continuent d'exiger que les responsables rendent des comptes. Entre 1989 et 1991, plusieurs dizaines de milliers de Mauritaniens noirs avaient dû fuir ou avaient été chassés de leur pays après un déchaînement de violences interethniques, sous le régime de l'ancien



président Maaouiya Ould Taya (1984-2005). Ils s'étaient réfugiés au Sénégal et au Mali voisins.

Accusés de tentative de coup d'Etat, 28 militaires noirs avaient été exécutés par pendaison le 28 novembre 1990, jour du trentième anniversaire de l'indépendance. Les personnes interpellées samedi défilaient pour leur rendre hommage. Vaste pays désertique à la charnière entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne, la Mauritanie est peuplée de trois millions d'habitants aux origines diverses.

MALI

Attaques simultanées contre des camps des forces maliennes et étrangères

Des camps des forces étrangères et maliennes ont été visés simultanément lundi, à Ménaka, Gao et Kidal (nord) par des tirs d'obus et de roquettes, ont rapporté des médias locaux citant des sources militaires maliennes et étrangères.

Aucune victime n'a été rapportée après ce qui semble être une rare opération coordonnée contre les forces étrangères.

"A Ménaka, Gao et Kidal, les camps des forces étrangères ont été attaqués lundi

matin, probablement par les mêmes terroristes, à l'aide d'obus et de roquettes.

Il n'y a pas eu de victimes, mais des dégâts matériels", a déclaré aux médias un responsable de l'armée malienne basée dans le nord.

"Les terroristes ont tenté sans succès de mener une action coordonnée contre les camps de (la force française) Barkhane, des Casques bleus de l'ONU, contre la force européenne

Takuba et contre l'armée malienne dans les localités de Gao, Menaka, et Kidal", a dit, pour sa part, un responsable militaire étranger.

"La situation est sous contrôle" dans les trois localités", a-t-il ajouté.

Une source au sein de la mission de l'ONU à Kidal a fait état d'une dizaine d'obus "qui n'ont pas fait de victimes, mais des dégâts en cours d'évaluation".

Les forces de Barkhane sont stationnées dans le

même camp. Sollicité par des médias, l'état-major français n'avait toujours pas réagi à ces informations lundi en fin de matinée.

L'attaque de Kidal a été précédée par le passage autour du camp d'un groupe d'hommes à moto avant l'aube, a dit un agent de sécurité du camp.

"C'est après leur passage qu'il y a des tirs de roquettes et mitrailleuses.

Pas de morts mais des dégâts matériels importants", a-t-il dit.

PALESTINE

L'Autorité palestinienne et la ligue arabe projettent un "rôle positif" des Etats-Unis sous Biden

L'Autorité palestinienne et la Ligue arabe ont affirmé dimanche dans un communiqué croire que la nouvelle administration américaine de Joe Biden aura un "rôle positif" pour la création d'un Etat palestinien indépendant.

Le communiqué conjoint a été publié à l'issue d'une rencontre entre le président palestinien Mahmoud Abbas et le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, au Caire, siège de l'organisation. Les deux hommes se sont rencontrés pour parler de "l'évolution de la question palestinienne", notamment à la lumière du résultat de la dernière élection présidentielle américaine. Les Palestiniens ont salué la victoire du démocrate Joe Biden et, avec la Ligue arabe, ont dit espérer que la nouvelle administration américaine "ouvrirait la voie à la reprise par les Etats-Unis d'un rôle plus actif et positif dans la recherche d'une solution à deux Etats", un Palestinien aux côtés d'Israël, indique le communiqué. Après la reconnais-



sance de la ville Jérusalem comme capitale d'Israël par le président sortant Donald Trump, les Palestiniens avaient coupé les ponts avec Washington. Le président Abbas a déclaré avoir "hâte de travailler" avec l'équipe Biden pour "améliorer" les relations américano-palestiniennes et garantir "la justice et la dignité" des Palestiniens. M. Ab-

bas, qui a rencontré dimanche le roi Abdallah II de Jordanie, est en tournée dans la région pour récolter des soutiens pour les Palestiniens. Selon un communiqué du palais royal de Jordanie, le roi a appelé à "intensifier les efforts internationaux pour mettre fin au conflit israélo-palestinien, insistant également sur une solution

fondée sur deux Etats". M. Abbas doit s'entretenir lundi avec le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi. Lors de son intervention par vidéo à l'Assemblée générale annuelle de l'ONU en septembre, M. Abbas avait réclamé une conférence internationale sur le conflit israélo-palestinien juste après l'élection présidentielle américaine.

Erdogan réitère son soutien pour la création d'un Etat palestinien indépendant et souverain

Le président Turc Recep Tayyip Erdogan a affirmé dimanche à Istanbul, que la Turquie poursuivrait sa lutte pour la création d'un Etat palestinien indépendant et souverain, à l'occasion de la commémoration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, célébrée le 29 novembre de chaque année.

S'exprimant lors de l'inauguration du nouveau siège de la ligue "Parlementaires pour Al-Qods occupée", M. Erdogan, cité par l'agence Anadolu, a rappelé que "nous œuvrons à chaque occasion, à défendre la cause d'Al-Qods-occupée et nous nous employons de toutes nos forces à mettre fin aux politiques colo-



niales, à l'injustice et au génocide pratiqué contre nos frères palestiniens". "Nous continuerons notre lutte pour la création d'un Etat palestinien indépendant, souverain et unifié dont Al-Qods-Est est sa capitale, à l'intérieur des frontières de 1967, sur la base des résolutions des Nations Unies et de l'Initiative de paix arabe", a-t-il poursuivi.

Le chef de l'Etat turc a souligné, à l'occasion, que la cause

d'Al-Qods occupée, "ne concerne pas uniquement les musulmans vivant en Palestine, mais plutôt l'ensemble du monde islamique, qui compte 1,8 milliard d'habitants". M. Erdogan a, dans le même contexte, fait savoir que les actions, les réunions et les conférences organisées par la ligue des "Parlementaires pour Al-Qods-occupée", étaient "la voix de la juste cause" du peuple palestinien, à l'échelle internationale.

De son côté, le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, cité par l'agence palestinienne de presse, Wafa, a rappelé sur Twitter, que la question palestinienne "est la cause de la Turquie", et que son pays "est toujours à côté du peuple palestinien" dans sa juste cause.

TURQUIE - GRÈCE

Un navire turc au coeur des tensions en Méditerranée rentre au port

La Turquie a annoncé lundi le retour au port d'un de ses navires d'exploration dont le déploiement dans une zone potentiellement riche en hydrocarbures en Méditerranée orientale a suscité des tensions avec la Grèce et l'Europe.

"Notre navire sismique Oruç Reis a achevé ses recherches lancées le 10 août", a annoncé le ministre turc de l'Energie sur Twitter.

Le navire, selon les autorités

turques, a collecté des données sur une zone s'étendant sur 10.955 km² en Méditerranée, avant de rentrer au port d'Antalya, dans le sud de Turquie.

Cette annonce intervient à l'approche du Conseil européen prévu les 10 et 11 décembre et qui abordera la question de la mise en place de nouvelles sanctions contre Ankara en raison de ses activités d'exploration controversées en Méditerranée.

La découverte, ces dernières

années, d'importants gisements gaziers en Méditerranée orientale a déclenché une course à l'"or bleu" et réveillé des disputes territoriales anciennes.

Dans ce contexte, la Turquie a suscité la colère de la Grèce et de Chypre en menant des missions d'exploration dans des eaux revendiquées par Athènes et Nicosie.

Les tensions entre Athènes et Ankara se sont intensifiées avec le déploiement en août par la

ETATS UNIS

Une nouvelle équipe de communication à la Maison Blanche entièrement féminine

Le président élu des Etats-Unis, Joe Biden, a annoncé dimanche la composition de son équipe de communication à la Maison Blanche, qui sera exclusivement féminine, ce que son entourage a qualifié de première dans l'histoire du pays.

Parmi les personnes désignées figure Jen Psaki, qui occupera le poste très en vue d'attachée de presse de la Maison Blanche. Mme Psaki, 41 ans, a occupé plusieurs postes supérieurs, dont celui de directrice de la communication de la Maison Blanche sous l'administration Obama-Biden.

Joe Biden et la vice-présidente élue Kamala Harris cherchent à mettre l'accent sur la diversité dans les nominations annoncées jusqu'à présent, avant de prêter serment le 20 janvier.

"Je suis fier de présenter aujourd'hui la première équipe de communication pour la Maison Blanche composée exclusivement de femmes," a indiqué M. Biden dans un communiqué.

"Ces professionnelles de la communication, qualifiées et expérimentées, apportent des perspectives variées à leur travail et partagent le même engagement pour reconstruire ce pays." En plus de Mme Psaki, six autres femmes ont été nommées. Parmi elles, Kate Bedingfield, directrice adjointe de campagne de M. Biden, a été nommée directrice de la communication de la Maison Blanche. Mme Bedingfield a déjà officié en tant que directrice de la communication de Biden alors qu'il était vice-président. Ashley Etienne deviendra directrice de la communication de Kamala Harris et Symone Sanders est propulsée conseillère et porte-parole de la vice-présidente. Pili Tobar a été nommée directrice adjointe à la communication de la Maison Blanche et Karine Jean Pierre, attachée de presse adjointe. Elizabeth Alexander sera la directrice de communication de la future Première dame Jill Biden. Ces nominations ne nécessitent pas la confirmation du Sénat, contrairement à la plupart des postes du cabinet.

Le dernier combat de Trump devant la Cour suprême

Le gouvernement de Donald Trump défend lundi son dernier dossier devant la Cour suprême des Etats-Unis, dans l'espoir de peser sur le nombre d'élus au Congrès attribués à chaque Etat. L'affaire porte sur le recensement de la population américaine qui, selon la Constitution, doit se tenir tous les dix ans, et conditionne l'octroi de subventions fédérales et le nombre de sièges à la Chambre des représentants dévolus à chaque Etat. En juillet, alors que le recensement était en cours, Donald Trump a donné l'ordre à son gouvernement de retrancher les sans-papiers, dont le nombre est estimé à environ 10 millions aux Etats-Unis, au moment de l'allocation du nombre d'élus.

Le républicain, qui a fait de la lutte contre l'immigration illégale un des marqueurs de sa présidence, avait expliqué ne pas vouloir "donner une représentation parlementaire à des étrangers qui entrent ou restent dans ce pays illégalement". Jusqu'ici, le recensement incluait tous les habitants d'un Etat sauf les étrangers sur un visa temporaire. Plusieurs Etats démocrates, dont New York, qui abritent de nombreux migrants, avaient rapidement saisi la justice pour maintenir le statu quo et obtenu des victoires en première instance.

L'administration Trump avait alors demandé à la Cour suprême d'intervenir en urgence, puisque Donald Trump est censé transmettre début janvier au Congrès les résultats du recensement de 2020 et le nombre de sièges attribués à chaque Etat. Celle-ci doit donc entendre les arguments des parties lundi, lors d'une audience qui se déroulera par téléphone à cause de la pandémie, et devrait rendre sa décision assez rapidement. En 2019, elle avait bloqué à une courte majorité (5 juges sur neuf) l'ajout d'une question sur la nationalité dans le formulaire du recensement, qui risquait déjà de l'avis général d'inciter de nombreux étrangers à ne pas répondre et de sous-estimer la population des Etats comptant de nombreux immigrés.

Depuis, Donald Trump a fait entrer une nouvelle juge au sein du temple du droit américain, et les magistrats conservateurs y sont désormais six sur neuf, dont trois nommés par le président sortant. Ils pourraient toutefois botter en touche, en se bornant à des questions de procédure. Selon une étude du Centre de recherches Pew, trois Etats, la Californie, la Floride et le Texas, pourraient perdre un siège chacun pour la décennie à venir, et trois, le Minnesota, l'Alabama et l'Ohio, en gagner un si la réforme est validée.

Turquie de l'Oruç Reis, escorté par des navires de guerre, pour procéder à des explorations au large de l'île grecque de Kastellorizo, à deux km des côtes turques.

L'Oruç Reis était déjà rentré au port en septembre, ce qui avait été vu à l'époque par la Grèce et l'Union européenne comme un signe d'apaisement.

Mais Ankara avait écarté toute reculade et renvoyé son navire d'exploration dans la zone le 12

octobre, la Grèce dénonçant alors une "menace directe à la paix".

Les tensions entre les deux pays s'étaient quelque peu atténuées après un tremblement de terre qui a frappé les deux pays fin octobre.

Mais l'extension de la mission de l'Oruç Reis a entraîné de vives réactions de la part de la Grèce, qui demande des mesures de l'Union européenne contre la Turquie.

VIOLENCES POLICIÈRES CONTRE L'UN DE SES COLLABORATEURS

L'AFP demande une enquête



L'Agence France-Presse (AFP) a réclamé dimanche une enquête de police après que l'un de ses collaborateurs, le photographe syrien Ameer al-Halbi, a été blessé durant la manifestation contre le texte de loi "sécurité globale" et des violences policières samedi à Paris.

Ameer al-Halbi, photographe indépendant qui a été primé à plusieurs reprises pour ses photos de la guerre en Syrie pour le compte de l'AFP, a été grièvement blessé au visage "par un coup de matraque", selon Reporters sans frontières (RSF) qui a dénoncé samedi des violences policières "inacceptables".

Installé en France depuis près de trois ans, le photographe de 24 ans couvrait la manifestation parisienne place de la Bastille, à titre indépendant.

"Nous sommes choqués par les blessures infligées à notre collègue Ameer al-Halbi et nous condamnons cette violence non provoquée", a indiqué dimanche Phil Chetwynd, directeur de l'information de l'AFP.

M. Chetwynd a souligné qu'au moment des faits, Ameer al-Halbi "exerçait son droit légal comme photojournaliste couvrant les manifestations dans les rues de Paris" et qu'il "se trouvait avec un groupe de collègues clairement identifiés comme journalistes".

"Nous demandons à la police d'enquêter sur ce grave incident et de s'assurer que tous les journalistes soient autorisés à mener leur travail sans peur, ni restriction".

"Ca va mieux", a confié dimanche Ameer al-Halbi, à l'AFP. "Mais le choc a été très dur, en particulier au moment où je me suis retrouvé blessé, saignant fortement au visage, et bloqué pendant deux heures dans la manifestation, coincé entre les manifestants et les policiers qui ne voulaient pas nous laisser sortir pour rejoindre l'hôpital. Là, ce sont des images de Syrie qui ont envahi ma tête".

"C'est Alep qui est revenu samedi soir" à Paris

Ameer al-Halbi a rassuré qu'il n'avait "plus mal au nez, au visage, c'était un mal qui envahissait toute ma tête, le passé qui surgissait".

"A 15 ans je me suis retrouvé à Alep bloqué dans une manifestation, blessé par deux balles dans la main. C'est Alep qui est revenu (samedi) soir", a-t-il dit.

"Nous étions un groupe de quatre à cinq photographes, clairement reconnaissables, entre les manifestants et les policiers", a-t-il encore souligné.

La rédaction de Polka Magazine, avec qui le photographe collaborait également, a exprimé dimanche "sa forte indignation suite à l'agression policière dont (il) a été victime".

"Le violent coup de matraque qui l'a blessé au visage visait délibérément un photojournaliste qui exerçait librement son métier", a affirmé dans un communiqué Alain Genestar, directeur de la publication.

Ameer al-Halbi a remporté en 2017 le 2^e prix de la catégorie "Spot News" pour le World Press Photo et a couvert pour l'AFP les combats et les ravages dans sa ville d'Alep, en plein conflit syrien.

Plus de 130.000 personnes ont manifesté samedi en France pour dénoncer une loi sécuritaire en préparation qu'ils jugent liberticide, une mobilisation, émaillée de violences, qui prend de l'ampleur après des scandales de violences policières.

Organisations de journalistes, partis de gauche, syndicats, ONG de défense des libertés publiques avaient appelé à manifester dans plusieurs villes de France contre ce texte dénoncé comme attentatoire à la liberté d'expression et à l'Etat de droit.

Samedi, des dizaines de personnes, dont des gendarmes et policiers, ont été blessées et 81 autres interpellées lors des manifestations.

L'article 24, qui a focalisé l'attention, réprime d'un an de prison et 45.000 euros d'amende la diffusion "malveillante" d'images de policiers et gendarmes.

Le gouvernement avance que cette disposition vise à protéger les policiers victimes d'appels à la haine et au meurtre sur les réseaux sociaux.

APS

THÉÂTRE

Les projets de pièces de théâtre appelés à être diffusés sur Internet

Les projets de pièces de théâtre retenues par le Fonds d'aide à la création artistique et littéraire (Fdal) sont appelés à être diffusés à travers les plateformes numériques des différents établissements culturels, annonce un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.



Les associations et coopératives ayant reçu la première tranche de l'aide du Fdal devront de rapprocher du Théâtre national algérien ou des théâtres régionaux afin de reprendre le travail et diffuser leurs créations sur les plateformes numériques de ces établissements, précise le communiqué.

Cette décision a été prise suite à une réunion entre la mi-

nistre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et les directeurs des établissements culturels sur la situation des théâtres et de l'activité théâtrale pendant la pandémie du coronavirus.

Suite à cette réunion les théâtres sont également appelés à dynamiser l'activité culturelle et artistique, dans le strict respect des mesures de prévention contre la propagation de la pan-

démie du coronavirus, en "diffusant des pièces de théâtre sur Internet et en reversant aux artistes les droits liés à ces productions", explique le communiqué.

Les activités des théâtres, salles de cinéma et salles de spectacle ont été suspendues depuis le mois de mars dernier dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie.

LITTÉRATURE

Décès de l'écrivain Nadir Assari

Nadir Assari, auteur de beaux-livres sur la ville d'Alger, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche à l'âge de 75 ans des suites de sa contamination au Covid-19, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né en 1945 à Alger, Nadir Assari, cadre financier passionné de photographie et de sa ville natale, avait publié, à partir de 2007 trois ouvrages sur la ville d'Alger.

Il s'était fait connai-

tre en 2007 avec l'ouvrage "Alger, des origines à la régence turque", chez Alpha éditions, qui illustre l'histoire de cette ville jusqu'à la fin de la régence ottomane avant de publier en 2011 un autre beau-livre intitulé "Alger, un passé à la carte" aux éditions Dalimen. Son dernier ouvrage qu'il avait entièrement illustré est édité en 2019 par l'Enag sous le titre "Alger, d'azur et de lumière".



BORDJ BOU ARRERIDJ

Récupération de 90 pièces de monnaie archéologiques



Les services de la sûreté de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont réussi à récupérer 90 pièces de monnaie archéologiques authentiques, non contrefaites ayant fait l'objet d'un vol, et procédé à l'arrestation de trois (3) individus âgés entre 19 à 39

ans, a rapporté dimanche la cellule de communication de ce corps de sécurité.

La même source a précisé que cette affaire fait suite au cambriolage d'un domicile où les mis en cause ont dérobé des pièces de monnaie et des objets

antiques, ajoutant qu'après enquête, deux prévenus ont été arrêtés alors qu'ils tentaient de vendre ces objets, tandis que le troisième s'est avéré être le propriétaire du domicile ciblé.

À l'issue de ces arrestations, 90 pièces de monnaie archéologiques authentiques en plus de deux objets en cuivre et un pendentif en argent ont été récupérés, a-t-on souligné.

Selon la même source, un dossier judiciaire a été élaboré à l'encontre des mis en cause pour "possession et vente d'antiquités sans autorisation", et ce avant d'être présentés devant le parquet local. Dans le cadre de la procédure de comparaison immédiate, deux prévenus ont été placés sous mandat de dépôt, tandis que le troisième mis en cause a fait l'objet d'une citation directe.

CHINE - AÉROSPATIALE La sonde lunaire Chang'e-5 se prépare à atterrir sur la Lune

La sonde chinoise Chang'e-5 se prépare à un atterrissage en douceur sur la Lune pour entreprendre le premier prélèvement d'échantillons du pays depuis un corps extraterrestre.



La combinaison atterrisseur-véhicule de remontée de l'engin spatial s'est séparée de sa combinaison orbiteur-capsule de retour lundi à 4h40 (heure de Beijing), selon l'Administration nationale de l'espace de Chine (ANEC).

Lancée le 24 novembre, Chang'e-5 est l'une des missions

les plus compliquées et les plus difficiles de l'histoire aérospatiale de la Chine, ainsi que la première mission mondiale de prélèvement d'échantillons sur la Lune depuis plus de 40 ans.

L'engin spatial fonctionne bien et la communication avec le contrôle au sol est normale, a déclaré l'ANEC. La combinaison

atterrisseur-véhicule de remontée effectuera un atterrissage en douceur sur la Lune et effectuera un prélèvement d'échantillons automatique. L'orbiteur-capsule de retour continuera à orbiter à environ 200 km au-dessus de la surface lunaire et attendra le rendez-vous et l'amarrage avec le véhicule de remontée.

EMIRATS ARABES UNIS - ESPACE Report d'un tir de Soyouz pour "risque de foudroiement en vol"

Le lancement prévu dimanche soir d'une fusée Soyouz depuis la Guyane française avec à son bord le passager Falcon Eye, un satellite militaire des Emirats arabes unis, a été reporté en raison d'une météo défavorable, a annoncé Arianespace.

Le lanceur devait décoller à 22H33 locales (01H33 GMT lundi) du pas de tir de Sinnamary, commune limitrophe de Kourou.

La tentative a été repoussée en raison "d'un risque de foudroiement en vol" par un orage, a précisé Arianespace à l'AFP.

La chronologie des opérations a été arrêtée "à 3 mn et 54 secondes" avant la fin du décompte, selon le groupe.

Vers 22h00, un dernier point météo s'était pourtant révélé favorable selon Arianespace, qui a annoncé une nouvelle tentative lundi soir à la même heure si la météo le permet.

Pour cette mission, le client (les Emirats arabes unis) avait souhaité garder le secret jusqu'au dernier moment sur l'identité du satellite, une demande très inhabituelle même dans le monde feutré du spatial.

Mais selon la presse locale et des sources concordantes, le passager à bord de Soyouz est un satellite militaire des Emirats, rebaptisé Falcon Eye à l'occasion de ce lancement.

En juillet 2019, Falcon Eye 1, satellite optique d'un programme d'observation de la Terre, avait pris place à bord du lanceur léger Vega. Ce dernier avait subi son premier échec, au bout de son 15^e tir, en sortant de sa trajectoire, et le lanceur avait dû être détruit en vol afin d'éviter un risque de retombée sur une zone terrestre guyanaise habitée.

Le satellite était alors censé répondre aux besoins des forces armées des Emirats et fournir des images au marché commercial. Falcon Eye 2, satellite identique du programme, devait initialement être lancé par la suite sur une autre fusée Vega, toujours pour les Emirats.

Mais selon la presse locale, Falcon Eye 2, rebaptisé Falcon Eye pour ce nouveau lancement, a été en fine embarqué à bord d'une fusée Soyouz, aujourd'hui réputée plus fiable que Vega dont deux des trois dernières missions se sont soldées par des échecs, la dernière après un décollage le 15 novembre.

APS

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA



ولاية المسيلة

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre n° 03/2020 relatif à la réalisation de Pistes Agricoles rentrant dans le cadre du Programme B 27/2017-étude et réalisation pistes Agricole sur 22 Km paru dans les quotidiens nationaux : (ELHADDAFF en

arabe au 21/10/2020), et (ECHOLOGIES en français du 22/10/2020), et qu'à l'issue du Jugement des offres en date du 12/11/2020 les résultats obtenus sont les suivants:

Travaux	Lot N°	Volume du Lot	Volume D'impact	Lieu	Entreprise	NIF	Point technique	Montant / DA	Paramètres de choix
Réalisation de pistes Agricole sur 22 Km	05	11 km	- 08 km	Ouled Mansour	BOURAS BADISSE	197828140041235	91.00	9.262.880.00	Qualifié techniquement et Moins-disant
			- 03 km	M'Sila					
	06	11 km	- 06 Km	Maâdid	LOUNISSI SALAH	197805420010049	69.00	16.441.635.00	Qualifié techniquement et Moins-disant
			- 05 Km	Ouled Derradj					

Tout soumissionnaire contestant ce choix pour ces lots, peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication de cet avis dans les quotidiens nationaux auprès de l'autorité compétente (Comité des marchés de la wilaya de M'sila).

Les entreprises soumissionnaires peuvent se présenter à la conservation des forêts, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres, dans un délai de 03 jours à compter de la 1^{ère} parution de cet avis d'attribution dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 2016019134 du 01/12/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAÏA

DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N°/2020 pour la 2^{ème} fois
NIF : 099747019000423

La Direction de la santé et de la population De La Wilaya De Ghardaïa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec Exigence de capacités minimales pour réalisation et équipement d'un centre désintoxication susceptibles d'être attribué séparément comme suit :

LOT N° 02 : SOINS GÉNÉRAUX
LOT N° 03 : ÉQUIPEMENTS D'ERGOTHÉRAPIE

Les candidats intéressés par le présent appel d'offre peuvent soumissionner et bénéficier pour un ou plusieurs lots : Toutes fois ils doivent soumissionner pour la totalité des articles composant le lot, sous peine de rejet de leurs offres. Les candidats ou leurs représentants peuvent retirer le cahier des charges auprès de La Direction de la santé et de la population, site au siège de la wilaya de Ghardaïa.

L'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse aux agents économiques fabricants, importateurs titulaires du registre de commerce ayant en relation avec l'objet du présent cahier des charges :
Pour lot N° 02 :

Agrement du ministère de la santé et de la population et la réforme hospitalière, et ayant réalisé au moins un marché similaire à l'objet du lot considéré du cahier des charges justifié par une attestation de bonne exécution délivré par un établissement public
Capacité financier (chiffre d'affaire moyen de 5 000 000.00 da pour année 2016.2017.2018.

Pour lot N° 03 :
01 - attestation du bon exécution d'un projet similaire délivré par des maîtres d'ouvrages public.
02 - certificat de conformité des équipements proposé établi par un organisme étatique ou autre établissement agréé par l'état.
03 - copie de registre de commerce conforme à l'objet de cahier des charges.
04 - l'argument pour le lot n°04.

Capacité financier (chiffre d'affaire moyen de 2 000 000.00 da pour année 2016.2017.2018.

N.B : toute entreprise intéressée peut soumissionner dans un ou plusieurs lots et peut bénéficier pour un seul ou plusieurs lots.

Les offres doivent comporter dossier de candidature, une offre technique et une offre financière qui sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, ces enveloppes sont mises dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°.../2020
REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN CENTRE DEXINTOXICATION

LOT :
(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION DE GHARDAÏA
SITE AU SIÈGE DE LA WILAYA DE GHARDAÏA
Elles doivent contenir les pièces citées dans l'article n°11

du présent cahier des charges.

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la date de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou la presse nationale ; si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres 14h00 heure à la direction de la santé et de la population GHARDAÏA et l'ouverture de plis aura lieu le même jour à 14h00 en présence des soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de 03 mois augmentée de la période de préparation des offres.
Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement d'un mois.

Anep : 2016019347 du 01/12/2020

HANDBALL / EQUIPE NATIONALE U21 Les "Verts" en stage à Alger

L'équipe nationale de handball des moins de 21 ans (U21) effectuée à partir de lundi un stage préparatoire à Alger jusqu'au 10 décembre, en vue des prochaines échéances, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de hand (FAHB). En vue de ce regroupement, l'entraîneur national Hicham Boudrali et son adjoint Hicham Feligha ont fait appel à 22 joueurs, dont un évoluant en Tunisie, en l'occurrence Zinedine Bouhada de Hammamet.

La sélection des U21 avait effectué déjà un premier stage à Alger en octobre dernier. Elle prépare le championnat d'Afrique des nations de la catégorie, qui devait avoir lieu en décembre au Maroc, avant d'être décalé à mars 2021 en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Ce rendez-vous africain est qualitatif au Mondial-2021 prévu en Hongrie.

Liste des joueurs convoqués : Gardiens de but :

Hassan Toubali (Ain Taya), Seriak Lazaâr Eddine (MM Batna), Ghetab Ramy (OM Annaba), Bouziane Merouane (CRBB Arréridj) Joueurs de champ : Cherfaoui Mohamed Tayeb (HBC El-Biar), Attia Abderrahmane (ES Ain Touta), Bourous Mohamed (CHT Oran), Boubakeur Sofiane (MC Oued Telilat), Allag Abdelghani (ES Ain Touta), Abdelkader Abdelhak (NRKG Alger), Remchi Hodeifa (OM Annaba), Bouneb Hani Rafik (JSE Skikda), Melazem Walid (MM Batna), Bouaouada Noufel (JSE Skikda), Abrous Ryane (HBC El-Biar), Hireche Badreddine (Baghli), Fennouche Salah (CRB Mila), Benabdallah Walid (IC Ouargla), Bouhada Zinedine (Hammamet/Tunisie), Diabi Adam (Bouteldja), Haïtham Ghanem (IC Ouargla), Boughaba Zinedine (JSE Skikda).

TIR SPORTIF Trois Algériens candidats aux commissions techniques de la fédération internationale

Trois Algériens se sont portés candidats pour les différentes commissions techniques de la Fédération internationale de tir sportif (ISSF) pour la saison 2021-2022 et dont les noms ont été publiés sur son site officiel.

Il s'agit de Djamel Zoubiri, arbitre international et candidat à la commission d'arbitrage d'air comprimé, aux côtés de sept autres postulants pour six places. Pour sa part, Abdeljalil Lazreg, arbitre international licence C, est candidat à la commission technique d'arbitrage plateau.

Il sera en concurrence avec quatre postulants. De son côté, le membre fédéral Farid Nordine Tagzirt a déposé sa candidature pour intégrer la commission d'organisation des événements sportifs. Lui aussi sera concurrencé par quatre autres candidats.

Les élections pour ces commissions auront lieu lors de la réunion du Conseil d'administration de l'ISSF le 13 décembre prochain.

"On voulait toujours intégrer nos techniciens et cadres dans les différentes commissions de l'ISSF. Je pense que le moment est venu pour concrétiser cela et leur permettre de progresser, surtout avec le soutien qu'on a de l'instance internationale, tout en travaillant pour l'intérêt national", a indiqué le président de la Fédération algérienne de tir sportif (FATS), Abderazak Lazreg.

Sur un autre volet, le président de la FATS a révélé qu'à partir de cette semaine, les équipes nationales reprendront le chemin des entraînements en prévision des prochaines échéances.

"Après avoir effectué les tests Covid-19 et reçu les résultats, les athlètes de toutes les spécialités de tir sportif entameront des stages de préparation, mais par étape", a expliqué Lazreg. Parmi les échéances inscrites au programme des équipes nationales, le championnat arabe de tir à air comprimé (carabine et pistolet/10 mètres) en virtuel, prévu en décembre. L'Algérie sera représentée par 12 tireurs, trois par spécialité et par sexe.

APS

ORAN Bientôt la pose de la piste d'athlétisme du nouveau stade d'Oran

Les travaux de la pose de la piste d'athlétisme du nouveau stade de 40.000 places d'Oran devront commencer bientôt après que l'entreprise concernée a reçu récemment l'autorisation de l'importer de l'étranger, a appris l'APS lundi auprès de son directeur.

"La piste en question est fabriquée en Suisse et la fermeture de l'espace aérien pour contrer la propagation du coronavirus nous a faussé les calculs, et contraint de reporter le lancement des travaux.

Mais il y a deux semaines de cela, nous avons réussi à avoir l'autorisation d'acheminer cet équipement vers Oran", a indiqué, Farid Bousaâd.

La dernière décision des autorités sportives algériennes de délocaliser à Oran le championnat d'Afrique d'athlétisme (seniors), alors qu'il était programmé à Alger, pousse l'entreprise chargée des travaux de la pose de la piste d'athlétisme, aussi bien au niveau du stade de 40.000 places qu'au stade d'athlétisme (4.200) relevant du nouveau complexe sportif d'Oran, à les accélérer, a ajouté le même interlocuteur.

Le championnat d'Afrique d'athlétisme, qui devait avoir lieu en juin dernier avant qu'il ne soit reporté pour l'année pro-

chaine à cause de la crise sanitaire qui sévit dans le monde, aura lieu finalement à Oran du 1 au 5 juin 2021, rappelle-t-on.

Outre l'importation de la piste d'athlétisme, l'entreprise chargée des travaux concernés est confrontée à un autre problème, selon son premier responsable.

"Vu que l'espace aérien est toujours fermé, on doit trouver une solution pour permettre aux experts de l'entreprise de fabrication de la piste d'athlétisme de nous rejoindre pour nous assister dans l'opération de la pose.

La présence de ces experts étrangers est indispensable", a insisté le même responsable, tout en s'engageant à livrer cette piste en l'espace de deux mois de son acheminement, "si tout marche comme prévu", a-t-il souligné. Il a, en outre, vanté la qualité de la piste, qui comporte dix couloirs, informant que les stades de Zürich, Berlin et Monaco sont équipés du même



genre de piste, et signalant qu'en Afrique "seul le stade d'Addis-Ababa en Ethiopie est doté d'une piste de cette qualité de haute facture qui aide énormément les athlètes à réussir les belles performances".

Et en prévision toujours du championnat d'Afrique d'athlétisme, les travaux d'usage précédant la semaille du gazon du stade d'athlétisme, qui sera réservé à la préparation et l'échauffement des athlètes, viennent d'être lancés, a fait savoir la

même source, dont l'entreprise attend la réception par les services concernés de la pelouse du stade de 40.000 places, qu'elle a "totalement achevée".

Outre le déroulement à Oran du prochain championnat d'Afrique, la capitale de l'Ouest se prépare aussi à accueillir la 19^e édition des jeux méditerranéens, prévus initialement l'été prochain, avant qu'ils ne soient décalés à 2022 (25 juin-5 juillet) en raison de la crise sanitaire mondiale.

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES Versement de subventions financières à neuf athlètes

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a procédé au versement de subventions financières au profit de neuf athlètes, dans le cadre de la prise en charge des sportifs qualifiés et qualifiables aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo-2020 ainsi qu'en prévision des Jeux méditerranéens d'Oran-2022, indique dimanche un communiqué du MJS.

Ces subventions ont été attribuées à neuf athlètes représentant trois fédérations olympiques : le tir sportif (1 athlète), l'escrime (6 athlètes) et le badminton (2 athlètes). "Ces sub-

ventions se concrétisent à travers des contrats de performances relatifs aux programmes de préparation propres à chaque athlète. Elles couvrent les stages de préparation à l'intérieur du pays et à l'étranger, la participation aux compétitions internationales, les équipements sportifs ainsi que les rémunérations de l'encadrement technique", précise le MJS. Dans le cadre de la politique de prise en charge "optimale" des athlètes qualifiés et qualifiables aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo ainsi qu'en prévision des

Jeux méditerranéens d'Oran 2022, le MJS avait annoncé mardi dernier sa décision d'octroyer des subventions destinées à 325 athlètes (127 filles et 198 garçons), représentant 21 fédérations. Les fédérations sportives concernées sont : le handisport, l'athlétisme, le cyclisme, la boxe, le handball, les luttes associées, le karaté-do, le judo, la gymnastique, la natation, l'aviron et le canoë kayak, le basket-ball, l'escrime, le tennis, le volley-ball, la voile, l'haltérophilie, le badminton, le taekwondo, le tir sportif et le tennis de table.

HAND/ CHAMPIONNAT D'EXCELLENCE (GS PÉTROLIERS) Zeguili : «Nous sommes dans le flou total»

L'entraîneur du GS Pétroliers (Div. Excellence de handball) Réda Zeguili, a déploré dimanche la situation dans laquelle se trouve le championnat national, suspendu depuis mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). "Nous aurions pu faire des réunions avec la Direction technique nationale (DTN) pour discuter sur la suite à donner et essayer de trouver une solution.

Nous sommes dans le flou total. Nous n'avons pas eu de suite. Chaque club gère la situation à sa manière. Nous avons fait l'effort de reprendre les entraînements (le 15 septembre dernier, ndlr),

mais il y a des clubs qui sont toujours à l'arrêt, c'est très difficile d'autant plus qu'il y a un Mondial qui va se jouer bientôt (13-31 janvier 2021 en Egypte, ndlr)", a affirmé à l'APS le coach du GSP.

Les épreuves sportives, collectives et individuelles, à l'exception du championnat de Ligue 1 de football, sont suspendues depuis mars dernier, sur décision du ministère de la jeunesse et des sports (MJS) pour faire face à la pandémie de Covid-19. "Nous sommes restés six mois au repos forcé avant qu'on reprenne les entraînements le 15 septembre, c'est une période assez longue pour des athlètes

de haut niveau. Nous avons repris le travail progressivement pour éviter aux joueurs de se blesser. Mais jusqu'au jour d'aujourd'hui, nous n'avons aucune visibilité", a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : "C'est une première pour un technicien de gérer une longue période loin de la compétition, nous essayons de gérer au mieux cette situation exceptionnelle. On ne sait même pas le sort réservé au championnat. Au train où vont les choses, nous risquons de boucler une année sans compétition". Considéré comme l'entraîneur le plus titré sur le plan national, Zeguili a regretté la situation dans laquelle

se trouvent les joueurs. "Psychologiquement, ils sont abattus. Il y a des joueurs qui ont envie de travailler, ils sont motivés, mais ils s'inquiètent tous les jours. J'ai sept joueurs en équipe nationale, dont la plupart sont des éléments clés, c'est difficile pour eux". Enfin, Zeguili a révélé avoir reçu des propositions de l'étranger, mais préfère poursuivre "pour le moment" son aventure avec le GSP.

"J'ai reçu des contacts de clubs du Golfe, mais pour le moment je suis concentré avec le GSP qui m'a donné beaucoup", a conclu Zeguili, qui avait mené le Sept national au titre africain en 2014.

LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE-ALLER) Le CRB et le MCA se positionnent pour la qualification

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le CR Belouizdad et le MC Alger, ont pris option sur la qualification au prochain tour de l'épreuve, au terme de la première manche du tour préliminaire, disputée samedi et dimanche.

Le MCA est allé accrocher les Béninois des Buffles du Borgou (1-1) à Porto-Novo, alors que le CRB s'est imposé dimanche avec autorité face aux Libyens d'Al-Nasr (2-0), au stade olympique du 5-Juillet (Alger).

Le Chabab, qui jouait pour l'occasion son deuxième match officiel de la saison, neuf jours après sa victoire en Supercoupe d'Algérie devant l'USM Alger (2-1), a fait l'essentiel en l'emportant grâce à deux réalisations signées la nouvelle recrue béninoise Marcellin Koukpo (14e) et le capitaine Chamseddine Nessakh (60e). Même s'il y avait de la place à une victoire plus importante, le champion d'Algérie en titre a laissé une bonne impression dans l'ensemble, évitant notamment d'encaisser un but, dont les conséquences auraient pu être préjudiciables en vue du match retour, prévu samedi prochain en Egypte.

"Nous avons certes remporté ce match aller, mais rien n'est encore acquis, on n'est pas encore qualifiés.

Il nous reste une seconde manche qu'on doit absolument bien gérer pour assurer notre qualification à la prochaine étape", a réagi Nessakh à l'issue de la partie. Avec cette nouvelle

victoire, le Chabab, qui signe son retour en C1 presque 20 ans après sa dernière participation, affiche d'emblée ses ambitions en ce début de saison, lui qui compte jouer son va-tout sur tous les fronts.

Le MCA échoue à vaincre le signe indien mais tient bon

Le MCA, vice-champion d'Algérie, n'a pas fait mieux qu'un match nul en dehors de ses bases face à une modeste équipe béninoise des Buffles du Borgou (1-1).

Ayant mené au score grâce à une réalisation du milieu de terrain Miloud Rebiaï (25e), le Mouloudia a inexplicablement reculé d'un cran en seconde période pour permettre aux locaux de remettre les pendules à l'heure.

Al'instar du CRB, le "Doyen" pouvait aisément marquer plus de buts et prétendre vaincre le signe indien. En effet, le MCA n'a plus gagné en Afrique depuis 1976, soit l'année du premier et dernier titre continental remporté par les "Vert et Rouge".

"Nous avons réalisé un bon résultat dans des conditions climatiques assez difficiles. Je remercie l'entraîneur Nabil Neghiz pour sa confiance. Maintenant, nous devons bien préparer la



seconde manche pour valider notre ticket au prochain tour", a indiqué le portier mouloudéen Ahmed Boutaga, auteur d'arrêts décisifs. La seconde manche se jouera vendredi prochain au stade olympique du 5-Juillet

(15h00). En cas de qualification, le MCA sera opposé au 1^{er} tour au vainqueur de Mlandege FC (Zanzibar) - CS Sfaxien de Tunisie (aller : 0-5), tandis que le CRB affrontera le vainqueur de la double confrontation entre

l'Armée patriotique rwandaise et Gor Mahia du Kenya (aller : 2-1). Le match aller se jouera les 22-23 décembre, tandis que la manche retour est fixée aux 5-6 janvier 2021.

LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE) Résultats complets des matchs "aller"

Résultats complets des matchs aller du tour préliminaire de la Ligue des champions de la CAF joués samedi et dimanche :

Samedi:

Forest Rangers (Zambie) - AS Bouengué Sports (Gabon)	0-0
Jwaneng Galaxy (Botswana) - US de Zilimadjou (Comores)	4-0
Vipers SC (Ouganda) - Al Hilal (Soudan)	0-1
Porto Novo / Buffles (Bénin) - MC Alger (Algérie)	1-1
Zanzibar City / Mlandege (Zanzibar) - CS Sfaxien (Tunisie)	0-5
CD Costa do Sol (Mozambique) - Platine (Zimbabwe)	1-2
APR (Rwanda) - Gor Mahia (Kenya)	2-1
Ahli Benghazi (Libye) - Mekelle 70 Enderta (Ethiopie)	annulé

Dimanche:

AS Sonidep (Niger) - Mogadiscio City (Somalie)	2-0
AS Otoho (Congo) - El Merreikh (Soudan)	1-1
Akonangui (Guinée équatoriale) - A.Petroleos de Luanda (Angola)	0-1
Plateau United (Nigeria) - Simba SC (Tanzanie)	0-1
CR Belouizdad (Algérie) - El Nasr (Libye)	2-0
PWD de Bamenda (Cameroun) - Kaizer Chiefs (Afsud)	0-1
Bantu (Lesotho) - Nkana (Zambie)	0-1
Nouadhibou (Mauritanie) - Asante Kotoko (Ghana)	1-1
Racing d'Abidjan (Côte d'Ivoire) - ASKO de Kara (Togo)	1-0
Gazelle (Tchad) - GR SIAP (Djibouti)	3-0
Rahimo (Burkina Faso) - Enyimba (Nigeria)	0-1
Young Buffaloes (Eswatini) - Messager Ngozi (Burundi)	0-0
AAGBS (Guinée) - Stade Malien (Mali)	1-2
Forces armées (Gambie) - Teungueth FC (Sénégal)	1-1

Les clubs exemptés du tour préliminaire:

Al Ahly (Egypte), AS Vita Club (RD Congo), Club Desportivo 1 de Agosto (Angola), ES Tunis (Tunisie), Horoya AC (Guinée), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Raja Casablanca (Maroc), TP Mazembe (RD Congo), Wydad Casablanca (Maroc), Zamalek (Egypte).

LIGUE 1 FRANÇAISE (12^E JOURNÉE) Delort signe sa quatrième passe décisive

L'attaquant international algérien de Montpellier HSC, Andy Delort, a signé dimanche sa quatrième passe décisive de la saison, à l'occasion de la victoire décrochée en déplacement face à Lorient (1-0), dans le cadre de la 12^e journée du championnat de Ligue 1 française de football.

L'unique but de la partie a été inscrit par l'international serbe Petar Skuletic (79e) sur une passe de Delort, concluant un centre des Montpelliérains.

Ces derniers enregistrent pour l'occasion leur troisième succès consécutif à l'extérieur.

Grâce à cette nouvelle offrande, Delort

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (TOUR PRÉLIMINAIRE) Résultats complets des matchs "aller"

Résultats complets des matchs aller du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football joués vendredi, samedi et dimanche:

Vendredi

Al Amal Atbara (Soudan) - KVZ (Zanzibar)	1-1
CI de Kamsar (Guinée) - Renaissance (Tchad)	0-0
US Monastir (Tunisie) - Fasil Kenema (Ethiopie)	2-1

Samedi

Musongati (Burundi) - Green Eagles (Zambie)	2-2
Arta Solar 7 (Djibouti) - Arab Contractors (Egypte)	0-1
Namungo (Tanzanie) - Al Rabita Juba (Sud-Soudan)	3-0
Etoile du Congo (Congo) - Bravos Maquis (Angola)	1-1
Futuro Kings (Guinée équatoriale) - Rivers United (Nigeria)	2-1
Al Itihad (Libye) - Horseed (Somalie)	4-1
AS Kaloum (Guinée) - Tévragh Zeina (Mauritanie)	1-1
Gamtel (Gambie) - ITihad AS (Maroc)	0-1
Jaraaf de Dakar (Sénégal) - Kano Pillars (Nigeria)	3-1

Dimanche:

Ngazi (Comores) - NAPSA Stars (Zambie)	1-5
AS Maniema Union (RD Congo) - Bloemfontein Celtic (Afsud)	0-2
Ashantigold (Ghana) - Salitas (Burkina Faso)	0-0
Unisport de Sokode (Togo) - Coton Sport (Cameroun)	0-2
Yeeleen Olympique (Mali) - US de la Gendarmerie (Niger)	0-1
Orapa United (Botswana) - AS Kigali (Rwanda)	2-1

Les clubs exemptés du tour préliminaire :

Ahly Tripoli (Libye), Al Hilal Eloubied (Soudan), DC Motema Pembe (RD Congo), ES Setif (Algérie), ESAE FC (Bénin), ES Sahel (Tunisie), FC De San Pedro (Côte d'Ivoire), JS Kabylie (Algérie), Kampala City (Ouganda), Orlando Pirates (Afrique du sud), Pyramids FC (Egypte), RS Berkane (Maroc), Uniao Desportiva do Songo (Mozambique). NB : GD Sagrada Esperanca (Angola) est qualifié pour le prochain tour après la disqualification du représentant d'Eswatini.

(29 ans) revient à une passe du trio de tête du classement des passeurs de la Ligue 1 française : Jonathan Bamba (Lille), Gaëtan Laborde (Montpellier) et Florian Thauvin (Marseille), qui comptent cinq passes chacun.

Delort reste le meilleur buteur de son équipe avec 6 réalisations, à trois unités

de l'actuel meilleur buteur du championnat, Kylian Mbappé (PSG) qui détient 9 buts. A l'issue de cette victoire, Montpellier rejoint provisoirement à la 2^e place au classement l'Olympique Lyon et l'AS Monaco avec 23 points chacun, à deux unités du leader Paris SG.

Décès de l'ancien attaquant du RCK et de l'USMA, Mehdi Khelfouni

L'USM Alger a annoncé lundi le décès à Alger de son ancien attaquant pendant les années 1990, Mehdi Khelfouni, à l'âge de 44 ans des suites du coronavirus. Il avait fait partie de la première génération dorée des "Rouge et Noir", après la remontée du club en première division en 1995.

Il avait évolué entre autres avec le milieu de terrain Sid Ahmed Marsel puis l'attaquant Hamza Yacef, avant qu'ils ne partent tous explorer d'autres horizons.

Outre le Rouge et le Noir, Khelfouni a porté les couleurs de plusieurs autres clubs de la capitale, à savoir le CR Belouizdad, le NA Hussein-Dey et surtout le RC Kouba, où il avait marqué les esprits avec les Ousserir, Boussouar, Zemit et autre Bouferma.

À la fin de sa carrière de footballeur, Khelfouni a entamé une reconversion en tant qu'entraîneur, et c'est à l'USMA qu'il était revenu exercer comme coach au sein des jeunes catégories. Il était hospitalisé depuis plusieurs jours à Alger.

LIGUE 1

Lancement d'un concours du meilleur joueur de la journée

Un nouveau concours dédié aux footballeurs de la Ligue 1 a été lancé par une boîte spécialisée dans les transferts de joueurs, à l'occasion de l'entame du championnat lors du week-end passé, a-t-on appris dimanche des organisateurs. Ce concours consiste à choisir, par le biais d'un vote des supporters de différents clubs, le meilleur des trois éléments nommés pour le trophée du joueur de la journée, a précisé "Star Sports Management", une boîte basée à Oran.

Pour la première journée de championnat, les organisateurs ont jugé que les joueurs Zoubir Motrani et Abdelkader Boutiche du MC Oran, ainsi que Houssam-Eddine El Ouassini du WA Tlemcen, ont tiré leur épingle du jeu avec leurs clubs respectifs.

Les supporters sont appelés à élire le meilleur de cette liste dans un vote qui dure 24 heures, et ce, en envoyant le nom de leur candidat à la page Facebook officielle de ladite boîte, a-t-on précisé, signalant que l'heureux élu recevra une récompense offerte par son sponsor, un équipementier sportif.

L'ancien international sénégalais Papa Bouba Diop n'est plus

L'ancien milieu de terrain international sénégalais Papa Bouba Diop est décédé à l'âge de 42 des suites d'une longue maladie, annonce dimanche la Fédération sénégalaise de football.

Diop avait marqué le but de la victoire contre l'équipe de France championne du monde en titre lors du match d'ouverture du Mondial-2002 à Séoul.

La sélection sénégalaise, entraînée par le Français Bruno Metsu, décédé en 2013, avait atteint les quarts de finale où elle avait été battue par la Turquie (1-0 a.p.).

Au cours sa carrière, Diop, né à Dakar, a joué en Suisse (Vevey, Neuchâtel Xamax, Grasshopper Zürich), à Lens entre 2001 et 2004, en Angleterre (Fulham, Portsmouth, West Ham, Birmingham) et en Grèce à l'AEK Athènes.

Dans un tweet le président sénégalais Macky Sall a rendu hommage au joueur: "Le décès de Papa Bouba Diop est une grande perte pour le Sénégal."

Je rends hommage à un bon footballeur, respecté de tous pour sa courtoisie et son talent, nous rappelant fièrement l'épopée des Lions en 2002. Je présente mes condoléances émues à sa famille et au monde du football".

APS

ARGENTINE Le médecin de Maradona a fait "tout ce qu'il pouvait, jusqu'à l'impossible" pour un patient qui "faisait ce qu'il voulait"

Le médecin personnel de Diego Maradona, Leopoldo Luque, visé par une enquête suite au décès de la superstar du football mondial, à 60 ans, a affirmé dimanche qu'il avait fait "tout ce qu'il pouvait, jusqu'à l'impossible" pour un patient qui "faisait ce qu'il voulait".

"Vous voulez savoir de quoi je suis responsable ? De l'avoir aimé, de m'être occupé de lui, d'avoir prolongé sa vie, de l'avoir améliorée jusqu'à la fin", a déclaré le Dr Luque en conférence de presse télévisée, entre deux sanglots. Le Dr Luque, âgé de 39 ans, se considérait comme "un ami" de Maradona et le voyait "comme un père, pas comme un patient". Il ne sait pas pourquoi il n'y avait pas de défibrillateur en cas d'attaque cardiaque dans sa résidence de Tigre, et il a bien indiqué qu'il n'était pas son médecin traitant. "Je suis neuro-chirurgien", a souligné le Dr Luque, qui avait opéré Maradona d'un hématome au cerveau le 3 novembre. "Je suis la personne qui s'occupait de lui (depuis l'opération). Je suis fier de tout ce que j'ai fait. Je n'ai rien à cacher. Je suis



à la disposition de la justice", a ajouté le Dr Luque. Maradona est décédé le 25 novembre d'une crise cardiaque, dans son lit.

Il était "ingérable", selon le Dr Luque. "Il aurait dû aller dans un centre de rééducation (après son opération). Il n'a pas voulu, et

il ne voulait pas non plus d'un accompagnant thérapeutique".

"Une psychiatre avait demandé qu'il y ait toujours une ambulance devant chez lui. Je ne sais pas qui est responsable du fait qu'il n'y avait pas d'ambulance (ce jour-là)", a ajouté le neuro-

chirurgien. Selon le Dr Luque, Diego "était très triste, il voulait rester tout seul, et ce n'est pas parce qu'il n'aimait pas ses filles sa famille, ou son entourage (...). Il était courageux". Le 30 octobre, jour de son 60^e anniversaire, "il n'avait pas l'air bien", a-t-il ajouté.

ARGENTINE

Hommage de Boca Juniors à Maradona à la Bombonera sous les yeux de sa fille Dalma

Le club de Boca Juniors, auquel s'identifiait le plus Diego Maradona, a rendu hommage à l'icône lors du retour de l'équipe dans son célèbre stade de la Bombonera, en présence de sa fille aînée Dalma, dans le championnat d'Argentine.

Maradona, décédé mercredi à 60 ans d'un arrêt cardiaque, avait évolué en 1981-1982 puis entre 1995 et 1997 sous les couleurs de Boca, club d'un quartier populaire de la capitale argentine.

Il avait aussi joué une poignée de matches en 1993-1994 pour son adversaire du jour, Newell's Old Boys, une formation de Rosario.

Boca s'est imposé dimanche 2-0 face à Newell's Old Boys, avec deux buts du Colombien Edwin Cardona

(12e, 20e). Il a célébré le premier en prenant avec ses coéquipiers un maillot de l'équipe d'Argentine floqué du numéro 10, et en allant applaudir sous la loge qui appartient à la famille Maradona.

Là se tenait Dalma Maradona, la fille aînée du champion du monde 1986.

Elle n'a pu retenir ses larmes dans cette loge où elle a souvent accompagné son père pour voir des matches de leur club préféré.

Sans public en raison de la pandémie de coronavirus, les tribunes de la Bombonera étaient parsemées de drapeaux et banderoles dédiés à l'idole, y compris une immense toile que Maradona lui-même avait donnée aux fans de Boca il y a près de 30 ans,

avec un immense cœur au centre. À la mi-temps, les lumières du stade se sont éteintes pour ne laisser éclairée que cette loge, surmontée d'une immense banderole jaune à l'effigie du "Pibe de Oro" (gamin en or), avec l'inscription iDiegoEterno (Diego éternel), son année de naissance 1960 et le signe de l'infini (un 8 horizontal).

Avant la rencontre, à l'image de ce qui s'était fait pour les autres matches, tous les joueurs et l'arbitre ont fait leur entrée sur la pelouse avec un maillot de l'Albiceleste floquée du 10, et la silhouette de "Diego" sur la poitrine. La chanson "La mano de Dios", de Rodrigo, et le fameux but en solo inscrit par Maradona contre l'Angleterre en quart de finale du Mondial-1986 (2-1), ont été diffusés.

TOURNOI QUALIFICATIF À LA CAN-2021 (U20)

L'Algérie débutera face à la Tunisie le 15 décembre

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) entamera le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie Mauritanie-2021, face à son homologue tunisienne le 15

décembre au stade Hamadi-Agrebi de Radès (Tunis), selon le tirage au sort effectué lundi à distance par l'UNAF. Le tournoi, prévu du 15 au 27 décembre aux stades Hamadi-Agrebi et El Menzah, se déroulera sous forme d'un mini-cham-

pionnat de cinq journées au bout desquelles les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN-2021 qui se déroulera en Mauritanie. L'équipe algérienne, sous la conduite de Saber Bensmain, affrontera ensuite la sélection ma-

rocaïne le 18 décembre pour le compte de la deuxième journée avant d'enchaîner face à la Libye le 21 du même mois. Les Algériens bénéficieront de deux jours de repos avant de boucler le tournoi de l'UNAF face à l'Égypte le 24 décembre.

ARSENAL

Arteta pas inquiet d'un probable licenciement

L'entraîneur d'Arsenal Mikel Arteta "ne s'est jamais inquiété" d'un éventuel licenciement, malgré les contre-performances récentes du club londonien qui réalise son pire début de saison depuis 1981. "Je savais dès ma prise de fonction qu'un jour je serais menacé de licenciement ou que j'aurais à quitter le club", a-t-il déclaré après la défaite dimanche face à Wolverhampton (2-1), avant d'assurer qu'il ne "s'en

est jamais soucié". La défaite d'Arsenal face à Wolverhampton dimanche à domicile, un an après le licenciement de l'ancien coach Unai Emery, est la troisième consécutive du club en Premier League, la cinquième en dix journées de championnat, reléguant les Gunners à la 14^e place du classement. Arsenal a payé le manque d'efficacité de ses attaquants, à l'image de Pierre-Emerick Aubameyang (2 buts) qui

n'est plus que l'ombre de lui-même comparé à ses performances de la saison dernière. Mikel Arteta, 38 ans, a affirmé qu'il ne serait pas "distrain" par les questions sur son propre avenir. "Ma seule préoccupation est de tirer le meilleur de mes joueurs", a-t-il ajouté, à quelques jours du derby du nord de Londres face au leader de Premier League Tottenham, dimanche après-midi.

L'IMPRESSONNANTE STAT D'EDOUARD MENDY

Aussitôt arrivé, aussitôt adopté ! Recruté par Chelsea fin septembre, Edouard Mendy a de nouveau gardé son but inviolé dimanche contre Tottenham (0-0) à l'occasion du choc de la 10^e journée de Premier League. En 6 matchs de championnat disputés, c'est la 5^e fois que le gardien sénégalais réalise un clean sheet. C'est simple : aucun autre portier n'a atteint ce total cette saison en Premier League, alors que certains ont déjà joué dix matchs ! Une stat qui en dit long sur les excellents débuts du Lion.



LA JUVE PENSE À DAVID NERES

Le Brésilien serait sur les tablettes de la Juve. L'hiver prochain, la formation de la Juventus Turin pourrait se séparer de son ailier, Federico Bernardeschi. L'international transalpin n'entre pas dans les plans d'Andrea Pirlo et un départ serait de plus en plus envisagé. Pour le remplacer, les Bianconeri auraient déjà un nom en tête comme nous le révèle

Calciomercato.

Il s'agit de David Neres (23 ans). Sous contrat jusqu'en juin 2023, l'international brésilien est moins décisif cette saison avec l'Ajax Amsterdam. Estimé à 35 millions d'euros par les Lanciers, le natif de Sao Paulo a disputé 8 rencontres de championnat, inscrit un but et délivré une passe décisive.

KLOPP VEUT GARDER WIJNALDUM

Le manager de Liverpool, Jurgen Klopp, affirme vouloir conserver son milieu de terrain, convoité par le Barça.

Jurgen Klopp espère que Georginio Wijnaldum prolongera son séjour à Liverpool, le manager reste optimiste. Wijnaldum sera en fin de contrat avec les champions de Premier League à la fin de la saison et le milieu de terrain a été annoncé partant pour Barcelone.

En conférence de presse, Klopp a indiqué qu'il aimerait que le joueur de 30 ans reste à Anfield. "Je ne peux pas vraiment en dire beaucoup de ce sujet. Je serais heureux s'il restait ici - c'est la seule chose que je peux dire", a-t-il déclaré. "Mais assis ici devant vous, je suis plutôt content de Gini. On peut le constater quand on regarde la plupart de mes onze". Wijnaldum est arrivé à Liverpool en provenance de Newcastle United en 2016 et a aidé le club à remporter la Premier League, la Ligue des champions, la Super Coupe de l'UEFA et la Coupe du monde des clubs de la FIFA.

Depuis 2016-17, Wijnaldum n'a raté que 11 matchs de Premier League pour Liverpool. Le club du Merseyside possède d'ailleurs un pourcentage de victoires de 45,5, contre 70,7 sur les 150 matchs que l'international batave a disputés. Lorsqu'on lui a demandé si Wijnaldum était dans sa meilleure forme depuis son arrivée à Liverpool, Klopp en a profité pour saluer la régularité du milieu de terrain.

"C'est peut-être uniquement parce que vos souvenirs ne sont pas très bons. Il a toujours bien joué. C'est pourquoi il a joué autant de matchs", a-t-il déclaré. "Je ne me souviens pas de beaucoup de mauvais matchs, pour être honnête. Il a joué pour nous dans de nombreuses positions, différentes positions. Il est dans un bon moment, merci mon Dieu. Que cela continue longtemps. C'est tout. C'est bien et il n'y a rien d'autre à dire à ce sujet, pour être honnête. Tant que rien n'est décidé, tout est possible et je suis positif." Le Barça est prévenu. Alors que Ronald Koeman, actuel coach du club catalan et ancien sélectionneur des Pays-Bas (qui connaît donc bien le joueur) convoite Wijnaldum, Liverpool n'est pas du tout vendeur. Une intéressante saga se prépare...

Darwin Nunez plaît également à Man City

Déjà convoité par plusieurs grands clubs européens, l'attaquant de Benfica Darwin Nunez serait dans les petits papiers de Manchester City.

Tous les regards sont rivés sur lui. Quelques mois après son arrivée à Lisbonne, du côté du Benfica, le jeune attaquant uruguayen Darwin Nunez est déjà la cible de nombreux recruteurs à travers l'Europe. Et les derniers en date ne seraient autre que ceux de Manchester City. D'après le Telegraph, l'entraîneur du club anglais Pep Guardiola verrait le joueur de 21 ans comme une piste sérieuse pour remplacer Sergio Agüero à la pointe de son attaque. L'ancien d'Almería ferait également l'objet des convoitises du Real Madrid, du FC Barcelone et de l'Inter Milan, qui pourraient bien dégainer une offre dès le prochain mercato hivernal.



JIMENEZ OPÉRÉ À LA TÊTE APRÈS SON TERRIBLE CHOC

Le buteur mexicain de Wolverhampton a été opéré la nuit dernière et se sent bien. Le choc a été terrible. Sur un corner en début de match (5e), lors d'Arsenal-Wolverhampton, dimanche soir en Premier League, David Luiz et Raul Jimenez se sont percutés dans les airs, laissant l'avant-centre mexicain complètement KO sur le terrain. Evacué sous oxygène et transporté dans un hôpital de Londres, le joueur des Wolves, victime d'une fracture du crâne, a été opéré. Lundi matin, son club a donné de bonnes nouvelles en expliquant que l'attaquant se sentait bien après son opération de la nuit passée.

L'impact de Asensio vu par les statistiques

De nouveau titulaire samedi face à Alavés, Marco Asensio n'a pas convaincu et continue de nourrir les doutes à son sujet. Le joueur de 24 ans ne pèse pas assez sur le jeu.

Au moment d'analyser les performances de Marco Asensio, il en ressort très souvent qu'il est trop neutre, qu'il n'est pas suffisamment décisif. Le joueur espagnol, utilisé fréquemment en tant qu'ailier droit par Zidane, fait bien partie des déceptions de ce début de saison même s'il juge avoir encore besoin de temps pour revenir à son niveau d'avant blessure. Mais les supporters n'ont plus cette patience que le joueur de 24 ans.

Un constat qui se confirme par les chiffres. En effet, Asensio n'a inscrit aucun but et n'a délivré aucune passe décisive en 11 matchs disputés cette saison (657 minutes de jeu) ! Un zéro pointé qu'il partage avec Luka Jovic (208 minutes de jeu) mais qui le rend moins efficace qu'un Mariano Diaz, qui aura eu le mérite de faire trembler les filets au moins une fois...



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

RÉDACTION ADMINISTRATION
 «3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Djerad préside un conseil interministériel consacré à l'évaluation de la situation épidémiologique

Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, a présidé, dimanche, un conseil interministériel consacré à l'évaluation de la situation épidémiologique liée à l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) ainsi que les dispositions à prendre en prévision de l'acquisition du vaccin anti-Covid, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Ont pris part à cette réunion, les ministres en charge de l'Intérieur, des Transports, de la Santé, de l'Industrie pharmaceutique, de la Réforme hospitalière ainsi que le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire.

Cette réunion a permis d'étudier "l'évolution de la situation épidémiologique du Covid-19 ainsi que le dispositif sanitaire adapté mis en place au niveau des structures hospitalières et la mobilisation des moyens et ressources supplémentaires pour faire face à l'augmentation récente du nombre de patients", précise le communiqué.

Par ailleurs, il a été examiné "la question d'acquisition du vaccin anti-Covid-19, notamment à la lumière des avancées réalisées au titre de la phase de développement et d'expérimentation de ce produit par plusieurs laboratoires pharmaceutiques", ajoute la même source. A ce titre, le Premier ministre a rappelé "l'engagement de Monsieur le Président de la République à acquérir le vaccin anti-Covid au profit de nos citoyens dans les meilleurs délais", tout en indiquant que "le choix du produit, qui revient en premier lieu à l'autorité sanitaire, doit im-



perativement offrir les gages de qualité, de fiabilité et bénéficier de l'agrément de l'Organisation mondiale de la santé". En outre, il a souligné que cette question "revêt la plus grande priorité pour les pouvoirs publics qui mobiliseront tous les moyens financiers et matériels dans ce cadre".

Aussi, le Premier ministre a demandé "la mise en place d'un dispositif opérationnel en charge de la préparation de tous les aspects logistiques liés à l'opération d'importation du vaccin ainsi que son stockage et sa distribution".

C'est ainsi qu'il a été décidé la mise en place de deux Task force :

La première d'ordre sanitaire, présidée par le ministre de la Santé, a pour mission de "proposer la stratégie d'acquisition du vaccin, le plan de vaccination à mettre en œuvre ainsi que la préparation du personnel appelé à être mobilisé dans la campagne de vaccination".

La seconde Task force, présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, est chargée de "préparer l'organisation de la logistique nécessaire au transport, au stockage et à la distribution du vaccin", conclut le communiqué.

DIPLOMATIE

M. Boukadoum reçoit le nouvel ambassadeur d'Italie ...

Le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum, a reçu dimanche M. Giovanni Pugliese, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République italienne en Algérie, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

...et le nouvel ambassadeur du Royaume de Belgique en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum, a reçu dimanche M. Alain Leroy, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Belgique en Algérie, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

AFFAIRE DU GROUPE CONDOR Cinq ans de prison ferme contre les anciens Premiers ministres Ouyahia et Sellal

Le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a prononcé, lundi, une peine de cinq ans de prison ferme assortie d'une amende de 2 millions de Da, dont 01 million pour le trésor public, contre les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal poursuivis pour l'octroi d'indus privilégiés aux frères Benhamadi, propriétaires du Groupe Condor. Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de privilèges injustifiés au Groupe Condor et ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments "GP Pharma" dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (ouest d'Alger), laquelle était gérée par l'ancien ministre de la Poste et des Technologies, Moussa Benhamadi, décédé en juillet dernier à la prison d'El Harrach, des suites de la Covid-19. Le Groupe Condor a également bénéficié de facilitations illégales accordées par Ouyahia et Sellal, pour la réalisation d'un centre dédié aux brûlés à Skikda par la société "Travocovia", une des filiales du Groupe Condor, en sus de l'abus de fonction lors de la conclusion de marchés avec l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis pour l'acquisition de téléphones portables et tablettes auprès du groupe Condor. Concernant le chef d'accusation de financement de la campagne électorale de l'ancien président, Abdelaziz Bouteflika pour la Présidence d'avril 2019 annulée, pour lequel sont poursuivis Abdelmalek Sellal et Abdelghani Zaalane en tant que directeurs de campagne, le tribunal a décidé l'extinction de l'action publique.

SAHARA OCCIDENTAL

Rahabi : «la stabilité de la région nécessite une solution définitive à la question du Sahara occidental»

La stabilité de la région "passe inéluctablement" par une solution définitive et permanente, le plus tôt possible, de la question du Sahara occidental, a affirmé dimanche l'ancien diplomate et ministre, Abdelaziz Rahabi.

Dans une interview accordée au journal Al-Quds Al-Arabi, M. Rahabi a indiqué: "partant du principe que les questions sécuritaires sont indivisibles, il est donc insensé de se mobiliser pour lutter contre le terrorisme au motif qu'il nuit à la sécurité et à la stabilité internationales, et en même temps on jette de l'huile sur le feu et nourrit un conflit militaire dans la région en soutenant le Maroc dans son intransigeance." Pour M. Rahabi "cette attitude de deux poids deux mesures sur les questions sécuritaires ne sert pas la stabilité dans la région", soulignant que "la stabilité dans la région passe inévitablement par une solution définitive et permanente à la question du Sahara occidental dans les plus brefs délais, en revenant au processus politique à travers des négociations directes et selon un agenda convenu pour une sortie définitive de la crise". Concernant la reprise des hostilités entre le Maroc et le Front Polis-

ario, après l'agression de l'armée d'occupation marocaine contre les manifestants pacifiques sahraouis à El-Guerguerat, M. Rahabi a expliqué que "cette guerre s'est déclenchée à la suite du blocage du processus politique depuis 1991", affirmant qu'elle "a rappelé à la communauté internationale ce problème et ce peuple oublié pendant 30 ans (...)" et par conséquent elle peut permettre l'accélération de la solution politique".

Abondant dans le même sens, l'ancien diplomate a fait observer que "les grands pays et l'Union européenne (UE) admettent qu'il y a un réel atterroissement dans le traitement de ce conflit, qui dure depuis 1975", relevant que "tous les pays appellent désormais à une solution politique pacifique qui puisse garantir aux Sahraouis leur droit à l'autodétermination." Cela constitue en soi une grande réalisation", a-t-il estimé.

"En tout état de cause, la question du Sahara Occidental demeure une question de décolonisation, conformément au droit international auquel appellent toutes les parties, et aux engagements pris par le Maroc pour résoudre ce problème par un référendum d'autodétermination (...)", a-t-il rappelé. S'exprimant sur le soutien de l'Algérie

à la cause sahraouie, M. Rahabi a déclaré: "historiquement, notre position est claire et constante concernant les causes de libération. Celui qui connaît l'histoire de la Guerre de libération algérienne sait bien que le soutien aux peuples pour leur indépendance relève de l'identité algérienne et de la tradition de sa politique étrangère, étant donné que l'Algérie avait soutenu les mouvements de libération en Amérique latine et centrale, en Asie et en Afrique depuis la guerre de libération".

"Quid d'un pays qui a soutenu le front +sandiniste+ au Nicaragua, +le Mouvement populaire de libération de l'Angola- et le Vietnam, pourrait-il se taire sur ce qui se passe à ses frontières?", s'est-il interrogé. A une question de savoir si le Sahara occidental est "la raison principale" de l'arrêt du train de l'Union du Maghreb -comme le prétendent certains- M. Rahabi a soutenu que "cette idée, véhiculée par les médias, est totalement contraire à la vérité, car l'Union du Maghreb a été fondée, +le problème du Sahara occidental étant établi-, et ce après que les dirigeants de la région aient trouvé un terrain d'entente en Algérie sur la séparation de la cause sahraouie et la construc-

tion du Maghreb". Contrairement à ce qui est avancé, l'ancien diplomate a précisé que "la construction de l'Union du Maghreb génère un réseau d'intérêts communs entre les Etats de la région et corrobore le règlement du conflit", soulignant qu'"à ce propos, le Maroc avait reçu une délégation sahraouie de haut niveau en 1989 avant qu'il se rétracte de l'accord de Marrakech" et par conséquent, "c'est lui (le Maroc) qui a gelé sa participation aux activités de l'Union du Maghreb". Pour ce qui est de l'ouverture des consulats de certains Etats, notamment arabes dans la ville de Laayoune sahraouie occupée, M. Rahabi a indiqué que cette position "est incompatible avec les résolutions internationales, en ce que le Maroc ne dispose d'aucune souveraineté sur une terre toujours classée par l'ONU dans le processus de décolonisation (...)", il s'agit d'un précédent dans les relations internationales".

Et d'ajouter que l'ouverture de ces consulats "n'affecte pas principalement" le processus de la cause sahraouie tant au niveau de l'UA que de l'ONU, d'autant plus qu'elle "ne sert pas les intérêts diplomatiques" des pays concernés.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un terroriste armé se rend aux autorités militaires à Tin Zaouatine

Un terroriste, en possession notamment d'un lance-roquettes et d'un fusil mitrailleur, s'est rendu, dimanche, aux autorités militaires à Tin Zaouatine en 6^e Région militaire, indique lundi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire et des services de sécurité, un terro-

riste s'est rendu, dimanche 29 novembre 2020, aux autorités militaires à Tin Zaouatine en 6^{ème} Région militaire", précise la même source. Il s'agit du dénommé "Ben Khia Aïssa, qui avait rallié les groupes terroristes en 2018 au niveau des frontières maliennes", relève le communiqué, ajoutant que "ledit criminel avait en sa possession un lance-roquettes RPG-2 et trois (3) roquettes, un (1) fusil

mitrailleur de type G3 et un (1) chargeur de munitions garni". "Cette opération réitérée, encore une fois, l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire et son engagement sur le terrain afin de venir à bout du fléau du terrorisme et assooir la sécurité et la sérénité à travers l'ensemble du territoire national", conclut le MDN.